

reflet

Saint-Palais-sur-Mer

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2025

ZOOM SUR...

**Un été à Saint-Palais-sur-Mer :
entre effervescence et authenticité**



stpalaissurmer.fr

Sommaire

04 Retour
en images

29 Quoi de neuf
dans l'agglo ?

08 Ça fait
l'actu

30 Un peu
d'histoire

18 Décryptage

32 Culture

20 En
perspective

33 Et si on
sortait

50 Tribunes

22 En conseil
municipal

44 Vie
associative

51 Vous
sur insta

24 Zoom
sur

49 État civil
Infos pratiques

24-28
Zoom sur
Un été à
Saint-Palais-sur-Mer :
entre effervescence
et authenticité



Hôtel de ville - 1 avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer / Tél. 05 46 23 56 56
mairie@stpalaissurmer.fr / Site : stpalaissurmer.fr

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h - Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Responsable de la publication : Claude BAUDIN - **Responsable de la rédaction :** Stéphane MAGRENON - **Responsable de la communication :** Baptiste TONIN - **Chargée de communication :** Kristell GOYEAU - **Design graphique et réalisation du magazine :** Instant Urbain - **Photographes :** Thierry Avan (couverture, p20, 24, 40), Xavier Renaudin (p3, 27), Ars Nova-Stéphanie Molter (p4), Hervé Roussy (p5), Athlétique Club de St-Palais (p6), Jean-Luc Gelin (p6), Flyin'festival (p6), Virginie Photos (p7), Angèle Largy (p7), Bonneau paysage (p11), Artgrafik-Denis Bibbal (p25), Assra (p26), SAS Domeniconi et fils (p27), OTC Royan Atlantique (p28, 32, 42, 46), Christian Arnaud (p43), cie Carabosse (p43), Ville de Saint-Palais-sur-Mer (p4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 29) - **Impression :** Atlantique Offset - La Tremblade. **Tirage :** 4 000 exemplaires



de vous à moi

**Chères Saint-Palaisiennes,
chers Saint-Palaisiens,**

À travers mes précédents éditoriaux, j'ai toujours eu à cœur de vous informer de manière concise des évolutions et des projets de notre commune. Mais aujourd'hui, je souhaite vous parler **de maintien, de stabilité et de continuité**.

Je considère qu'il existe toujours mille autres solutions avant de recourir à une hausse de la fiscalité. Depuis que vous m'avez élu en 2008, puis réélu en 2014, 2020 et à nouveau en 2024, j'ai pu tenir cet engagement fondamental - **à l'exception de l'année 2016**, où une revalorisation de la fiscalité fut nécessaire pour remettre en état notre voirie, alors fortement dégradée.

Lors de notre récent débat budgétaire, j'ai une nouvelle fois eu la satisfaction de constater que mon équipe avait choisi la voie de la **sagesse**, en refusant toute augmentation d'impôts. En votre nom, je les en remercie sincèrement.

D'année en année, les marges de manœuvre des communes se réduisent. Maintes circonstances extérieures auraient pu justifier une hausse de la fiscalité locale - **crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation persistante, baisse continue des dotations aux collectivités, nouvelle taxe sur les résidences secondaires**, etc. D'autres municipalités ont saisi ces opportunités. **Pas nous. Pas moi.**

Je ne dispose pas de baguette magique, mais seulement d'une **volonté déterminée** de respecter notre engagement. La contrepartie a été une nécessaire adaptation du rythme de nos investissements. Pourtant, notre bilan est manifeste : **construction de la salle omnisports, création du complexe municipal Le Spot, réalisation du pôle santé, amélioration continue de notre voirie, valorisation de notre centre culturel, de notre groupe scolaire et de son restaurant, renforcement de la vidéoprotection, mise en œuvre de notre plan de désimperméabilisation et de transition numérique, soutien actif à nos associations...**

Une ligne directrice nous guide : **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, au service **d'un plan d'investissement cohérent** et porteur d'avenir, **sans hausse d'impôts ni endettement excessif**.

Je tiens ici **à saluer chaleureusement** l'ensemble **des agents de notre service des finances**, qui parviennent à faire toujours mieux avec des moyens pourtant contraints. Je souhaite également associer à ces remerciements **l'ensemble de nos agents municipaux**, dont l'engagement, la créativité et le dévouement permettent d'entretenir notre ville, de l'animer, de vous accueillir et de vous accompagner au quotidien. **Je leur adresse ma reconnaissance la plus sincère**, ainsi qu'à l'équipe municipale, présente à mes côtés chaque jour.

L'été 2025 approche. Période généralement propice au repos, aux retrouvailles, aux transitions, il le sera tout particulièrement, après une année 2024 marquée par des élections municipales anticipées qui ont bousculé nos repères.

La majorité municipale reste pleinement mobilisée **pour garantir** la qualité de nos services, **soutenir** la richesse de notre tissu associatif, **améliorer** votre cadre de vie, **préserver** nos espaces naturels, **valoriser** notre patrimoine et **embellir** les espaces publics. C'est donc avec **espoir et détermination** que nous poursuivrons notre mission jusqu'à la fin de ce mandat, en mars prochain.

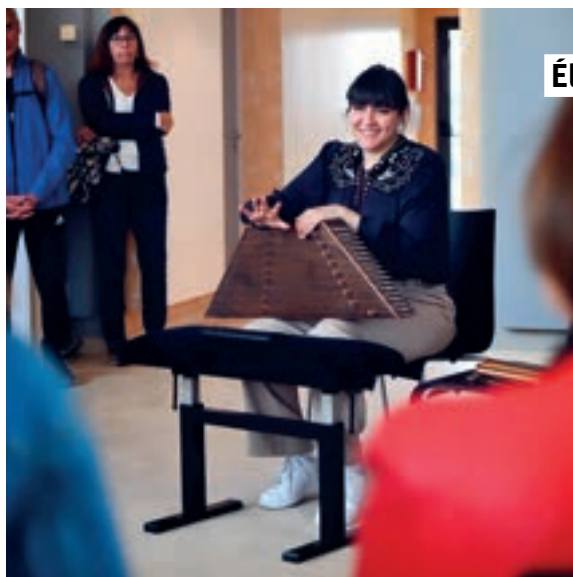
Avec mon équipe, nous continuerons à porter nos projets, notamment la **requalification de l'avenue de la Grande Côte et de l'arrière-centre-ville** avec la même **passion**, la même **énergie**, et toujours au service du bien-être de chacun d'entre vous.

Enfin, je me réjouis à l'idée de vous retrouver lors des nombreuses manifestations estivales organisées par notre service événementiel, qui font vivre notre ville dans un esprit de **partage**, de **convivialité** et de **joie collective**.

Je vous souhaite un très bel été.

Très fidèlement,
Votre Maire
Claude BAUDIN

Retour en images



DU 24 AU 28 MARS

Électrosession

Semaine dédiée à la musique électroacoustique, organisée par le Conservatoire municipal. Parmi les temps forts :



- **Découverte du santour**, instrument de musique iranien, proposé par l'artiste Farnaz Modarresifar.
Conservatoire (Centre culturel Boris Vian)

- **Concert de l'ensemble instrumental Ars Nova en clôture du festival**

Une soirée empreinte de multiples influences créatives, de la musique baroque aux musiques de notre temps, en passant par les répertoires traditionnels et contemporains persans.

Salle Michel Legrand

MERCREDI 9 AVRIL

Des vignes à la chapelle des Aviateurs



Plus de 40 pieds de vigne ont été plantés dans le jardin de la chapelle Notre-Dame du Platin. Six enfants du centre de loisirs municipal, âgés de 6 à 9 ans, sont venus prêter main-forte aux bénévoles et à **Julien Bonneau, gérant de la Cave parisienne**. Ces plants, qui ne donneront leurs premiers fruits que dans trois ans, exaucent le vœu des **"Amis de la chapelle"** qui souhaitent faire revivre le lieu tel qu'il était lors de sa création.

Jardins de la chapelle des Aviateurs

MERCREDI 9 AVRIL

"Land art" par les enfants du centre de loisirs



Dans le cadre d'animations sur le thème de la nature, les enfants du centre de loisirs ont fait preuve d'imagination et d'esprit créatif pour reproduire des poissons et tortues avec des éléments retrouvés sur la plage.

Plage du Bureau

DU 14 AU 19 AVRIL

80^e anniversaire de la libération de Saint-Palais-sur-Mer

Une semaine d'événements organisés par la municipalité pour commémorer cette page d'histoire de la commune.



Cérémonie commémorative au cimetière de Courlay



Pâle d'hélice conçue en hommage aux aviateurs australiens



Poignant témoignage de M^{me} Nicole Valade-Pilloton au monument aux morts



Exposition "Saint-Palais-sur-Mer à l'heure de la Libération" à la mairie, salle du Conseil municipal



Expositions de véhicules militaires en centre-ville

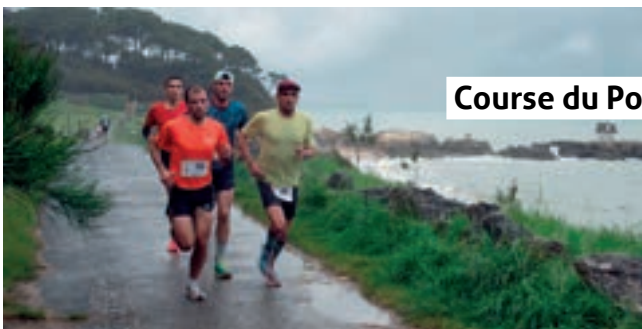


Visite commentée d'un bunker par Erik Lercier



Visite commentée des blockhaus sur la plage de la Grande Côte par Stéphane Magrenon

Retour en images



Course du Pont du Diable - Yannick Montus

DIMANCHE 20 AVRIL

La pluie n'a pas démotivé les coureurs pour cette 29^e édition de la course emblématique saint-palaisienne organisée par l'Athlétique Club de Saint-Palais-sur-Mer.

DU 5 AU 9 MAI

Les Palabreurs

Cette 10^e édition proposait rencontres, cinéma, théâtre et la conférence : "Méchants ? Et alors !" par Amandine Géraud, bibliothécaire.

Salle Michel Legrand



JEUDI 8 MAI

Commémoration de la victoire de 1945

Cérémonie conjointe avec la ville de Saint-Augustin.

Monument aux morts

7 ET 8 JUIN

Flyin'festival

Décollage une nouvelle fois réussi pour le Flyin'festival et ses passagers ! De la house music, du skate, du partage et de la bonne humeur étaient au programme de cette 3^e édition.

Esplanade du Concié



DU 9 AU 15 JUIN

Festival Histoires de chœurs

"Les musiques du monde" par le chœur junior du Conservatoire et la maîtrise du collège Henri Dunant, un des 5 concerts proposés pour cette 12^e édition.

Salle des fêtes

SAMEDI 14 JUIN

Le grand repas du lac

200 personnes réunies pour un moment convivial au bord du lac, autour d'un repas champêtre et d'une animation musicale avec C'est si Pons la musique et Tito Clément.

Parc Raymond Vignes



SAMEDI 24 MAI

Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature

Gros succès pour cette 10^e édition !

De nombreux visiteurs ont profité du marché local et des stands tenus par des associations locales. À l'occasion de cet anniversaire, une fresque végétale participative a vu le jour grâce à la contribution de nombreux participants. Des animations ludiques et créatives ont rythmé la journée : chasse au trésor autour du lac, séances de yoga, collecte de mégots (Mégothon), ateliers de création à base de coquillages et activités nautiques. En soirée, une éclade de moules était organisée par l'association ATT17 (tennis de table) au bord du lac, accompagnée par l'animation musicale du groupe Pep's and Co.

Parc Raymond Vignes



Magnifique concrétisation de la fresque végétale participative



Élus, agents municipaux et bénévoles réunis pour préserver la nature, ici pour l'opération du Mégothon



Atelier yoga : un moment de plénitude en plein air

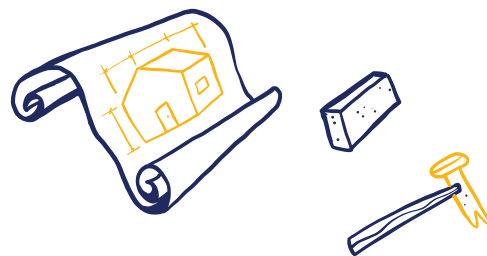


Animation musicale par le groupe Pep's and co



Mégothon : 5 000 mégots ont été ramassés samedi 24 mai, sur un parcours pourtant restreint

Ça fait l'actu à Saint-Palais



TRAVAUX

Aménagement de l'avenue de la Grande Côte

Les travaux d'aménagement de l'avenue de la Grande Côte, débutés le 18 novembre 2024, se poursuivent conformément au planning initial de la première phase. Celle-ci s'étend jusqu'à la première semaine de juillet 2025, par des finitions, avant une trêve durant la période estivale.

Pour rappel, cette première phase se concentre sur l'aménagement de l'avenue entre le sentier côtier, face à l'hôtel "Villa Cordouan", et le Bistrot du phare. Elle inclut également l'aménagement de l'esplanade et la rénovation du belvédère de la Grande Côte.

Avenue côté riverains

Création des trottoirs :

- Fosses d'arbres avec plantation de cépées (touffe de jeunes tiges de bois), massifs et ganivelles (piquets en bois), enrochements
- Stationnement en pavés enherbés
- Trottoirs pour personnes à mobilité réduite en enrobés projetés de couleur beige
- Effacement des réseaux télécoms
- Installation des candélabres

Avenue côté mer

Réalisation des accotements :

- Piste cyclable (terrassements, fonds de forme et bordures)
- Noues* (fossés peu profonds végétalisés) : mise en place des réseaux d'eau pluviale, puisard (trou, système de drainage), terre, paillage, ganivelles...
- Réalisation des fascines (structure composée de branchages enchevêtrés) et tuteurages avec plantation de végétaux et descente à la mer
- Travaux de piste piétons
- Préparation des massifs ensemencés et paillage
- Installation des belvédères
- Construction de la route

*Les plantations dans la noue centrale sont reportées en période propice fin 2025



Chaussée en enrobé noir et trottoirs en bicouche claire avec aménagements paysagers



Fascines côté mer



Future piste cyclable avec noues

Esplanade

- Réalisation des terrasses côté commerçants
- Ensablement, plantations, brises vues et tuteurage



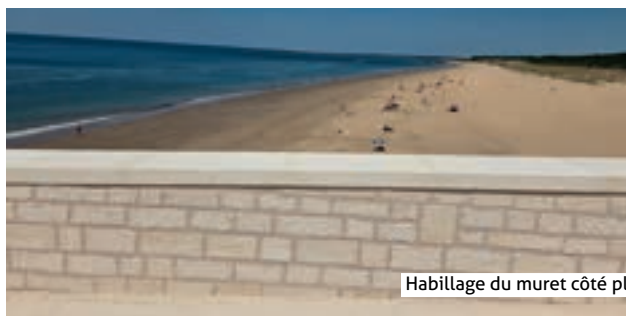
Promenade en béton devant les commerces



Aménagement de gradins, véritable terrasse sur l'océan



Ensablement des zones ludiques



Habillage du muret côté plage



Transats vue mer



Renaturation de l'accès à la plage

Seconde phase : septembre 2025 - mai 2026

La seconde phase (en jaune sur le schéma), prévue après l'été 2025, portera sur le réaménagement du parking de la pointe de la Grande Côte ainsi que de la voirie adjacente et les façades arrière des commerçants.

- Entre le 15 septembre et fin décembre, le parking sera laissé à son usage sauf une réduction de places uniquement pour dévier l'avenue pendant cette phase de travaux.
- Entre novembre et mi-février, l'arrière des façades des commerçants sera réalisé avec insertion de toilettes et d'équipements divers.
- Entre janvier et fin mai, réalisation des travaux structurels sur l'ensemble du parking.

Pendant le chantier, la circulation sera maintenue, avec des alternats très ponctuels régulés par des feux tricolores.



Phase de travaux
En bleu : phase 1 terminée
En jaune : phase 2, de septembre 2025 à mai 2026.

TRAVAUX RÉALISÉS

Avenue Charles de Gaulle

Réfection, aménagement et désimperméabilisation des trottoirs entre le rond-point du marché et le Super U.



Cimetière de Chatenet

Implantation d'un nouveau columbarium.



Cabane du lac

Peinture, création d'une aire devant la cabane et fascinage des rives.



Abords des plages

Hydrocurage des réseaux d'eau pluviale autour des plages du Bureau, du Platin et de Nauzan.



Escalier de la plage du Platin

Travaux de confortement avec la réalisation d'un dallage en béton et la reprise des enrochements périphériques.



TRAVAUX À VENIR

- Rue Samuel Bessé : création de 15 places de stationnement.
- Rue du Fourchaud : réfection de trottoirs béton en enrobés.
- Avenue de Nauzan : création d'un passage piéton pour accès à la plage.
- Poursuite des purges de racines.



Réaménagement des parkings forestiers

Les parkings du Flandre, des Combôts et de la Lède, très fréquentés l'été (1 380 places), desservant les plages de la Grande Côte, ont été réaménagés par la Cara. Ils portent essentiellement sur la réfection de la voirie qui était abîmée et l'élargissement des entrées

pour faciliter l'accès des véhicules de secours et d'entretien.

Le financement des travaux (208 000 € HT) est partagé entre le Conservatoire du littoral, la Cara et la Région.





Aire de jeux du lac

L'aire de jeux du parc Raymond Vignes a été entièrement rénovée par les services de la ville pour offrir aux enfants un espace de jeu modernisé et sécurisé. Les travaux ont permis de **remettre le sol aux normes de sécurité et d'installer de nouveaux équipements ludiques**, dont un grand module avec pont suspendu et divers agrès adaptés aux enfants de 18 mois à 12 ans. Les tout-petits pourront également profiter d'une balançoire équipée d'un nid d'ange, ainsi que d'une seconde balançoire dotée d'un siège bébé.



12 nouveaux arbres sur la commune

Planter des arbres, c'est resserrer les liens humains durant un pique-nique **au parc Raymond Vignes**, un moment de contemplation face à l'océan **au phare de Terre Nègre**, une partie de pétanque au château d'eau...

Au printemps 2025, sur ces lieux privilégiés de Saint-Palais-sur-Mer, 12 arbres (chênes verts, arbousiers, érable et cerisiers) ont été offerts et plantés gracieusement. Depuis 2023, 38 arbres ont ainsi été plantés sur la commune.

La ville remercie l'entreprise Bonneau Paysage pour ses actions locales.



ENVIRONNEMENT

Création d'un verger communal

Un verger communal a été créé par le service des espaces verts de la mairie au parc Raymond Vignes, au niveau du chemin des Colombes.



Ce projet vise à promouvoir la biodiversité, renforcer le lien social et offrir un espace de détente et d'éducation aux habitants. Il implique plusieurs étapes : l'identification d'un site adapté, la consultation citoyenne, la planification détaillée, la plantation, l'entretien et la récolte collective.

Le verger comprend diverses espèces d'arbres fruitiers adaptées au climat local, telles que **pommiers, pêchers, cerisiers, pruniers, figuiers, amandiers et noyers, ainsi que des fruits rouges et des vignes**. Une attention particulière sera portée à la pollinisation et à l'aménagement de l'espace, avec des sentiers et bancs pour favoriser l'accessibilité.

Pour enrichir l'écosystème, **des nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes** sont également installés.

Élément central du projet : **la mise en place d'une haie de Benjes**, construite à partir de bois mort. Cette haie, à la fois clôture naturelle et refuge pour

la faune, contribue à la fertilité du sol grâce à la décomposition organique.

Le budget initial du projet s'élève à 2 730 €, couvrant l'achat d'arbres, de fruits rouges, de vignes et de matériel d'aménagement (poteaux, nichoirs, composteur). Certaines ressources, comme les branches pour la clôture, sont récupérées pour limiter les coûts. Ce verger communal incarne une approche durable et participative, alliant écologie, pédagogie et convivialité.



COMMUNICATION

Vente d'affiches vintage

Afin de déstocker les anciennes affiches touristiques de Saint-Palais-sur-Mer créées entre 2013 et 2019, la municipalité remet en vente cette collection à un prix très attractif.

14 visuels différents mettant en valeur les différentes facettes de notre station touristique, dont les ventes sont gérées par le service communication de la mairie, jusqu'à épuisement des stocks.

- **Format 50x70 cm :**
3 € l'affiche / 10 € les 4
- **Le règlement s'effectue par chèque uniquement**
- **Vente en mairie**



ENVIRONNEMENT

Gagnants du concours photos



"LA NATURE INSTANTANÉE, PRIS SUR LE VIF"

Le concours photo organisé par la ville dans le cadre de l'événement "Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature" a connu cette année un record de participation : **35 photographes** amateurs ont envoyé leurs clichés (110 photos reçues) sur le thème "**La nature instantanée, pris sur le vif**".

Le jury, composé d'élus municipaux, a décerné les trois premiers prix et quatre "prix spécial du jury" lors d'une cérémonie qui s'est tenue le samedi 24 mai au parc Raymond Vignes.

Félicitations à tous les participants.



1^{er} prix : Frédérique AMRAR VENNIER



2^e prix : Olivier LUCAS



3^e prix : Manon HUGONNARD

ENFANCE

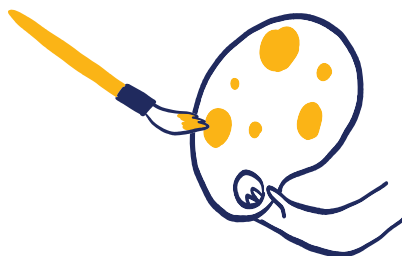
De belles activités au centre de loisirs

Le personnel du centre de loisirs n'est jamais à court d'idées pour proposer des activités ludiques et enrichissantes aux enfants. En voici deux exemples :

LES EMPREINTES NATURELLES : atelier création avec de la peinture naturelle.



PROCESSUS DE FABRICATION DU PAPIER RECYCLÉ



Spectacle à la croisée de la littérature et du chant à l'école Lucien Robin



Les élèves de CM2 ont suivi le mystérieux Petit Prince quittant sa planète pour explorer l'univers. Il raconte son attachement à sa fleur et sa douleur de la séparation. Au travers de son voyage, de planète en planète, il rencontre des personnages : le vaniteux qui veut être admiré, l'allumeur de réverbères qui respecte les consignes sans comprendre. À son arrivée sur terre, il fait la connaissance du serpent et du renard. Pas de doute que les élèves auront réfléchi sur le comportement humain en suivant **ce Petit Prince venu d'ailleurs. D'après l'œuvre de Saint-Exupéry**, ce conte musical est écrit par Coralie Foyolle.

Durant l'année scolaire, le Conservatoire de Saint-Palais, avec Julien Labarthe, est intervenu régulièrement pour diriger l'apprentissage des chants et organiser la mise en scène. Après des heures de répétition, de concentration pour parvenir à une production juste, les élèves ont eu le plaisir d'entraîner leur public dans le sillage du Petit Prince le 20 mai à la salle des fêtes.

SOLIDARITÉ

L'heure civique vous vient en aide

La commune de Saint-Palais-sur-Mer est adhérente du dispositif "L'heure civique" depuis 2022.

À ce jour, plus de 35 bénévoles se sont manifestés pour apporter leur aide. Ainsi, si **vous avez besoin d'une aide ponctuelle**, pour des actions et tâches raisonnables, contactez le CCAS qui vous mettra en relation avec divers interlocuteurs selon les situations.

Contact : 05 46 23 56 53
ccas@stpalaissurmer.fr



URBANISME

Avancement de l'élaboration du Règlement local de publicité (RLP)

L'arrêté municipal du 3 juin 2025 prescrit l'ouverture et l'organisation d'une **enquête publique** sur le projet du RLP qui se déroulera à la mairie du **7 juillet au 7 août 2025 inclus**.

Cette enquête publique concerne l'élaboration du RLP qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du public et sur le site internet stpalaissurmer.fr et consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre papier d'enquête publique mis à sa disposition à la mairie ;
- Par voie postale en adressant un courrier à M. le commissaire enquêteur à la mairie (1 avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer) en précisant sur l'enveloppe "Enquête publique RLP" ;
- Par courrier électronique à l'attention de M. le commissaire enquêteur : enquetepubliqueRLP@stpalaissurmer.fr en précisant en objet "Enquête publique RLP".

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie :

- Le **lundi 7 juillet 2025 de 9h à 12h30** ;
- Le **mercredi 23 juillet 2025 de 13h30 à 17h** ;
- Le **jeudi 7 août 2025 de 13h30 à 17h**.

Pour rappel, entre la date de sa soumission à enquête publique et son approbation, le projet du RLP ne peut être modifié que pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur. En outre, ces modifications ne doivent pas remettre en cause l'économie générale du projet et elles doivent procéder de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, le projet d'élaboration du RLP éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune de Saint-Palais-sur-Mer et ensuite annexé au Plan local d'urbanisme (PLU).



Ça fait l'actu à Saint-Palais



VIVRE ENSEMBLE

Rappel des obligations

L'augmentation de la population en période estivale s'accompagne malheureusement de nuisances diverses et variées qui reviennent inlassablement saison après saison. Ensemble, soyons respectueux des règles de vie commune pour en profiter pleinement. Les arrêtés municipaux sont disponibles en mairie et sur stpalaisurmer.fr.



NUISANCES SONORES

Arrêté municipal PM 2020-276
(extraits)

- **Les travaux de bricolage** et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore : autorisés du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h et interdits les dimanches et jours fériés.
- **L'utilisation des matériels et engins pour les besoins de chantier**, et plus généralement toutes activités professionnelles susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage : interdite en semaine avant 9h, entre 12h et 14h et après 18h ; ainsi que le samedi, dimanche et jours fériés.



DÉAMBULATION DES ANIMAUX

Arrêté municipal ST 2018-083

Il est interdit de laisser tout animal, et en particulier les chiens, souiller par leurs déjections le domaine public communal, les trottoirs, voies, places et espaces réservés aux piétons. Les propriétaires doivent se munir de sacs afin de ramasser les déjections de leur animal. Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

Les chiens sont interdits sur toutes les plages du 1^{er} avril au 30 septembre.

RÉGLEMENTATION DES PLAGES : SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ DES USAGERS

Arrêté municipal SG 2019-291
(extraits)

- Feux de camp ou barbecue interdits.
- Camping sauvage interdit.
- Vente ambulante interdite.
- Respectez la plage et l'océan, ramassez vos déchets. Des corbeilles sont mises à votre disposition.
- **Chevaux** autorisés toute l'année sur la plage de la Grande Côte uniquement (du 1^{er} avril au 30 septembre, avant 9h et après 19h30). Les excréments des chevaux doivent être ramassés.
- **Pratique du naturisme** autorisée uniquement sur une partie de la plage de la Grande Côte.
- **Accès aux plages interdit aux véhicules non motorisés** (vélo, trottinette...) du 15 juin au 15 septembre, entre 10h et 20h, à l'exception des véhicules de services publics.
- **Blockhaus de la Grande Côte** : baignade, plongée et escalade interdites.
- **Respectez les dunes, les animaux et la végétation** : piétinement des dunes et cueillette de plantes interdits toute l'année, sur toutes les plages.

DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage fait partie des gestes élémentaires de la lutte contre les incendies de forêt. Il est rendu obligatoire par le Code Forestier et défini par l'arrêté préfectoral n° 20EB768 du 02 décembre 2020. Saint-Palais-sur-Mer est classée dans les communes à risque "feux de forêt".

À Saint-Palais-sur-Mer, tous les abords des constructions situées dans et

jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés ainsi que les voies d'accès sur 10 mètres de part et d'autre de cette dernière.

En zone urbaine, dans les lotissements, ZAC ou associations foncières urbaines : le propriétaire doit **débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non.**

En zone non urbaine, le propriétaire de constructions ou installations de toute nature doit **débroussailler dans un rayon de 50 mètres** autour de celles-ci et sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées, y compris sur les fonds voisins.

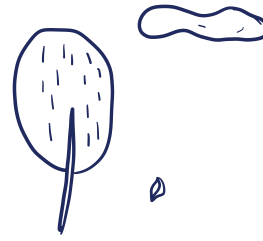
Pour s'acquitter de cette obligation, il convient au préalable de :

- Informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillage.
- Lui indiquer qu'il peut lui-même exécuter les travaux.
- À défaut, lui demander l'autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillage.
- En cas de refus, il devient responsable du débroussaillage.

En cas de difficulté : contactez la mairie à laquelle il incombe d'assurer le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Le recours exceptionnel à l'incinération doit faire l'objet d'une demande de dérogation. Pour ne pas être en infraction, renseignez-vous sur la réglementation.



VIVRE ENSEMBLE

Entretien des trottoirs, devant de portes, caniveaux et haies le long du domaine public : rappel de vos obligations

Constatant encore de nombreux manquements et recevant de multiples réclamations, la municipalité rappelle la réglementation en vigueur.



"Les propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres"



"L'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou représentants"

ARRÊTÉ MUNICIPAL F 2020-272 (EXTRAITS) :

« Vu le règlement sanitaire départemental de la Charente-Maritime du 12 août 1982 modifié le 24 mai 1983 du et notamment son titre II "locaux d'habitation et assimilés" et plus particulièrement l'article 23 qui précise que **les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté.**

Article 1. En dehors du nettoyage régulier de la voie publique effectué par la ville, **l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou représentants.**

Article 2. **Le désherbage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.**

Article 6. **Les propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons.** »

De même, toujours dans **un esprit de bien vivre ensemble**, il apparaît essentiel d'éviter les pollutions visuelles et gênes occasionnées par une végétation débordante.

Enfin, dans le cas où les propriétaires ou leurs représentants négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune pourra faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires aux frais des propriétaires après mise en demeure restée sans effet.

Décryptage

Finances : résultats 2024 et budget 2025

Des résultats 2024 satisfaisants malgré une année difficile

Après une première partie de mandat particulièrement difficile marquée par la crise financière consécutive au Covid et deux années d'inflation prononcée, 2024 s'annonçait tout aussi complexe. Les perspectives d'évolution des charges courantes orientées à la hausse, sans être compensées au niveau des recettes, laissaient craindre une réduction progressive des marges de manœuvre et une dégradation de notre capacité à investir.

Concernant notre budget de fonctionnement, les importants efforts de maîtrise des charges courantes, entamée depuis 2022, **ont permis d'absorber l'impact de l'inflation** et des mesures bénéficiant à nos agents comme **l'augmentation de 5 points d'indice supplémentaires, prime de pouvoir d'achat et participation employeur à la prévoyance.**

Les charges de fonctionnement sont toutefois en hausse avec **l'ouverture du pôle santé**, nouveau service de

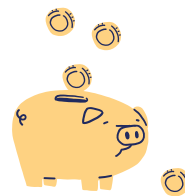
proximité essentiel à notre quotidien. Il s'agit là **du premier investissement majeur de la mandature**, précédant le lancement des travaux de requalification de l'avenue de la Grande Côte.

Le résultat net de clôture de l'année 2024 s'élève à 659 000 €, en diminution par rapport à 2023 (906 000 €) en raison notamment de la baisse significative du montant de la taxe sur les droits de mutation (presque divisée par 2 depuis 2021). La commune a cependant su poursuivre son désendettement en 2024, **proche d'une année d'épargne brute***. Les intérêts d'emprunt représentent quant à eux 0,67 % des charges de fonctionnement.

*Nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. On considère généralement que jusqu'à 8 ans, la commune ne rencontre aucune difficulté à assurer le remboursement de sa dette.



Ouvert en 2024, le pôle santé Simone Veil s'accompagne de charges de fonctionnement



Un budget 2025 de réalisation, avec la livraison de la première tranche de l'avenue de la Grande Côte



Les travaux d'aménagement de l'avenue de la Grande Côte (1^{re} tranche) :
inclus au budget investissement 2025

Le budget 2025 est marqué par la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses courantes. Le **budget de fonctionnement** sera en hausse de 3,30 %, **soit 9,88 M€ auxquels s'ajoutent 178 000 €** après le vote du budget supplémentaire lors du Conseil Municipal du 15 mai 2025.

Les prévisions d'investissements s'élèvent à près de 6,83 M€ auxquels s'ajoutent 2,88 M€ de Budget Supplémentaire.

Il s'agira principalement de **poursuivre les travaux d'aménagement de l'avenue de la Grande Côte et de remettre en état de la voirie communale.** Sont aussi prévus : des travaux au Platin, la continuation de la désimperméabilisation des sols et l'entretien du patrimoine bâti.

Le montant voté lors du Budget Supplémentaire permettra de **réaliser l'opération Béthanie afin de préserver notre patrimoine et en faire un outil de développement de la commune**, conformément aux engagements de campagne de la l'équipe municipale en 2024. Pour cela, la commune s'est appuyée sur la SEMDAS (société d'économie mixte du département) qui l'aide à choisir la meilleure offre au terme d'une consultation et d'une présentation publique qui s'est tenue le 13 juin 2025. Rappelons qu'il s'agira d'une opération bénéficiaire pour les finances de la commune puisque l'opération se fera sous condition que les recettes permettent de financer l'achat et l'ensemble des frais occasionnés par l'opération.

Avec la poursuite des chantiers engagés, la capacité de désendettement de la commune devrait se situer autour de 5 ans à la fin du mandat, en deçà de ce que qui avait été annoncé en 2020.

En cette dernière année pleine de la mandature, la municipalité aura su réaliser ses engagements de campagne tout en préservant ses marges financières, malgré les aléas économiques et politiques qui n'ont pas manqué.



En perspective

SOLIDARITÉ

Saint-Palais-sur-Mer s'engage pour ses seniors : cap sur le label "Ville Amie des Aînés"

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU MAJEUR

Le vieillissement de la population constitue aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble de notre société et concerne directement toutes les communes. **À Saint-Palais-sur-Mer, 65 % des habitants ont plus de 60 ans.** Il nous est donc apparu essentiel d'adapter notre territoire à cette réalité démographique. Chaque personne, dans sa diversité et son parcours, doit pouvoir vieillir en bonne santé, dans un cadre de vie inclusif, bienveillant et adapté à ses besoins.

Afin de relever ce défi, la commune s'est engagée dans la démarche "Ville Amie des Aînés" (VADA), portée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette initiative vise à structurer et renforcer nos politiques publiques pour mieux accompagner le vieillissement de la population.



COMMENT LA COMMUNE S'EST-ELLE ENGAGÉE DANS VADA ?

En **avril 2021**, par délibération du conseil municipal, Saint-Palais-sur-Mer est officiellement **devenue membre du Réseau Français "Ville Amie des Aînés" (RFVAA)**, bénéficiant ainsi de son expertise et de ses ressources.

Depuis 2023, la commune est engagée dans la démarche **"En route vers le label"**.



QU'EST-CE QU'UNE "VILLE AMIE DES AÎNÉS" ?

C'est une ville qui prend conscience que son territoire doit être :

- Adapté à tous les âges de la vie ;
- Bienveillant envers les aînés ;
- Favorable au vivre-ensemble ;
- Garant d'un vieillissement actif et en bonne santé.

L'enjeu est de permettre à tous les habitants, quel que soit leur âge, de se sentir pleinement accueillis et impliqués dans la vie locale, en leur offrant un environnement répondant à leurs besoins et en leur permettant d'en être des acteurs à part entière.

Exemple d'action menée dans le cadre de la démarche VADA : Jeudi 22 mai - Centre nautique de Nauzan

Atelier de sensibilisation aux gestes de premiers secours à destination des seniors, par l'Association de sauvetage et de secourisme Royan Atlantique (ASSRA) et le Centre communal d'action sociale (CCAS).





LES AXES PRIORITAIRES DE LA DÉMARCHE

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs orientations majeures ont été définies :

- Consulter et associer nos séniors à la vie communale ;
- Lutter contre les préjugés et stéréotypes liés à l'âge, pour favoriser le sentiment d'appartenance et de reconnaissance de chacun ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux œuvrant en faveur des aînés ;
- Assurer la transversalité des politiques publiques autour de cet enjeu.

8 THÉMATIQUES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

La démarche VADA s'organise autour de 8 thématiques fondamentales :

1. L'habitat, garant de l'autonomie et du bien-être à domicile ;
2. Les transports et la mobilité, conditions essentielles au vieillissement actif ;
3. Les bâtiments et espaces extérieurs, qui influencent directement la qualité de vie, la mobilité et l'indépendance ;
4. L'information et la communication, pour faciliter l'accès des aînés à la vie communale ;
5. La culture et les loisirs, facteurs de lien social et de lutte contre l'isolement ;
6. La participation citoyenne et l'emploi, afin de valoriser l'engagement et l'expérience de nos aînés ;
7. L'autonomie, les services et les soins, pour permettre à chacun de rester acteur de sa vie et de son parcours de santé ;
8. Le lien social et la solidarité, piliers d'un vieillissement actif et épanoui.

Chaque réunion dédiée à la démarche VADA aborde ces thématiques afin d'identifier les priorités d'action en lien avec les attentes des habitants.



UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL EN COURS D'ÉLABORATION

Le plan d'action pluriannuel vise à proposer des actions concrètes et adaptées pour faire de Saint-Palais-sur-Mer un territoire accueillant pour toutes les générations.

Parmi les étapes déjà franchies :

- Un état des lieux du territoire*, réalisé avec l'implication de tous les services municipaux ;
- Un diagnostic partagé*, qui a émergé grâce aux consultations des habitants autour des 8 thématiques ;
- La mise en place de comités de pilotage et technique au 1^{er} trimestre 2025, pour suivre et faire vivre la démarche ;
- Un plan d'action, actuellement en construction, intégrant les propositions des habitants et les données recueillies ;
- Deux fiches "expérience" (création d'un guide-séniors et mise en place du dispositif de l'heure civique) ont été transmises au réseau VADA en avril 2025.

Le dossier de labellisation sera présenté pour validation au comité de pilotage VADA et au conseil municipal en septembre 2025, avant un audit externe prévu au dernier trimestre 2025.

**État des lieux et diagnostic consultables sur stpalaissurmer.fr*

UNE ORGANISATION COLLECTIVE DÉDIÉE

La démarche repose sur une équipe engagée, membres de deux instances essentielles composées d'élus, d'agents municipaux et d'administrés :

- Un Comité de Pilotage, qui rend un arbitrage politique sur les priorités et les décisions stratégiques ;
- Un Comité Technique, qui garantit le suivi opérationnel de la démarche et sa mise en œuvre technique.

Le label "Ville Amie des Aînés" est un beau défi, qui reconnaît les engagements de la commune pour ses séniors. Il est décerné pour 6 ans, avec une évaluation intermédiaire à 3 ans.

Son Plan d'action renforcera durablement la qualité de vie des habitants, en particulier les plus âgés, et fera de Saint-Palais-sur-Mer une commune inclusive, solidaire et attentive à chaque période de la vie.

En conseil municipal



Séance du 27 mars 2025

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré** :

Taux d'imposition 2025

*Décide à l'unanimité de maintenir en 2025 les taux d'imposition au même niveau qu'en 2024, soit :

- taxe d'habitation : 10,19 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,07 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,78 %

Subventions aux associations

*Décide à l'unanimité des voix exprimées (2 abstentions) d'attribuer des subventions aux associations, au titre de l'exercice 2025, pour un montant total de 58 150 €.

Déclaration d'utilité publique (DUP) / prorogation durée

*Décide à l'unanimité de demander à l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) de solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime une prorogation du délai de la déclaration d'utilité publique (DUP) pour le projet d'action foncière pour le développement du logement social sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer afin de finaliser les acquisitions foncières au sein des sites n° 2 "Maine Bertrand Nord" et n° 3 "Moulin de Vessac".

Séance du 15 mai 2025

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré** :

Approbation des comptes financiers uniques 2024

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Jean-Louis Garnier, délibérant sur les CFU de l'exercice 2024 dressés par Monsieur Claude Baudin, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, décide à la majorité (1 contre) :

- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés sur le budget principal et les budgets annexes nautisme et panneaux photovoltaïques.

Véhicules électriques et hybrides rechargeables / déploiement d'infrastructures de recharge

*Décide à la majorité (1 contre) d'approuver la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables avec la SAS Picoty, sise à La Souterraine (23 300), pour une durée de 15 ans à compter de la mise en service des ouvrages.

Service espaces verts / accroissement temporaire d'activité (agent contractuel sur un poste non permanent)

*Décide à la majorité (1 contre) de créer, à compter du 1^{er} juin 2025, un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, par référence au grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Affectation des résultats 2024

*Décide à la majorité (1 contre) d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2024, du budget principal et du budget annexe nautisme, aux budgets supplémentaires 2025 :

• Budget principal

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Section de fonctionnement	1 644 540,73 €	1 579 940,73 €	1 072 726,78 €	1 137 329,26 €
Section d'investissement	906 048,44 €		- 1 393 701,28 €	- 477 755,45 €

L'intégralité des décisions est à retrouver sur le site de la ville stpalaissurmer.fr

Affectation au budget supplémentaire 2025		
001 - D	Déficit d'investissement	477 755,45 €
1068 - R	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 015 589,26 €
002 - R	Excédent de fonctionnement reporté	121 740 €

• Budgets supplémentaires 2025

Budgets supplémentaires	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget général	177 890 €	5 100 762,48 €
Budget nautisme	62 781,20 €	85 631,89 €

*Décide à la majorité (6 contre) :

- d'approuver les budgets supplémentaires 2025 se rapportant au budget principal et au budget annexe nautisme,
- d'approuver le versement d'une participation du budget principal au budget CCAS de 2 000 €.

CARA / programme local de l'habitat 2025-2030 / avis de la commune

*Décide à l'unanimité (1 abstention) d'émettre un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2025-2030 tel que présenté en 1^{er} arrêt par la communauté d'agglomération Royan atlantique.

Restaurant scolaire / contrat avec Maïa dans dossiers de demandes de subvention auprès d'Agrimer

*Décide à l'unanimité d'approuver le contrat et l'accompagnement de la société MAÏA dans les demandes de subventions auprès d'Agrimer ainsi que ses modalités de rémunération.

Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Palais-sur-Mer / subvention

*Décide à l'unanimité d'attribuer une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Palais-sur-Mer de 1 600 €.

Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires / procédure de consultation

*Décide à l'unanimité d'adopter le principe de la concession pour la mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non-publicitaires ainsi que la micro-signalisation sur le territoire de la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

Avenue de Bernezac / approbation programme immobilier

- *Décide à l'unanimité des voix exprimées (2 abstentions) :
- d'approuver le programme lié au projet immobilier porté par le groupe Pichet sur le site n° 1 dit "Bernezac" consistant en la réalisation de 36 logements, dont 24 logements locatifs sociaux ;
 - d'approuver l'attribution d'une subvention d'équilibre par la Commune d'un montant de 200 000 € au profit de l'opérateur, avec inscription au budget communal 2026, en complément de la minoration foncière SRU, du même montant, octroyée par le conseil d'administration de l'EPFNA ;

→ d'autoriser l'EPFNA à céder au Groupe PICHET les parcelles cadastrées AK 821, 923, 422, 189, 190, 1199 (1132p), 1202 (1134p), 1204 (1135p) et 1136, situées avenue de Bernezac, au prix de 800 000 € HT.

Lotissement "Le Clos Joli" / intégration au domaine public communal

*Décide à l'unanimité d'approuver la cession gracieuse à la commune de la voie de desserte et des espaces communs de l'opération "Le Clos Joli".

Délégations de service public / occupation temporaire du domaine public / rapports annuels 2023

Prend acte à l'unanimité des rapports annuels transmis au titre de l'année 2023 relatifs à l'exploitation :

- du club de plage des Hippocampes ;
- du club de plage Mickey ;
- de la salle de cinéma Michel Legrand ;
- des terrains de tennis.

CARA / surveillance des zones de baignade / convention

*Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention entre les communes de Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre et La Tremblade et la communauté d'agglomération Royan Atlantique, relative à l'organisation et la mise en œuvre de la surveillance des zones de baignade aménagées autorisées pour l'année 2025.

Charte informatique / approbation

- *Décide à l'unanimité :
- d'adopter la charte informatique,
 - de préciser que cette charte devra être signée par l'ensemble des utilisateurs du système d'information.

Protection sociale complémentaire / risque santé

*Décide à l'unanimité d'accorder une participation aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé qui adhéreront au contrat collectif d'assurance conclu à l'issue de la procédure d'appel à la concurrence organisée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime et de fixer le niveau de cette participation comme suit : versement d'un montant unitaire mensuel brut de 15 € (quinze euros) par agent ; la participation sera confirmée par délibération, à l'issue de la procédure de consultation.

Centre nautique / création emploi éducateur des activités physiques et sportives

*Décide à l'unanimité d'approuver la création d'un emploi permanent à temps complet d'éducateur des activités physiques et sportives.

Archiviste / accroissement temporaire d'activité

*Décide à l'unanimité de créer, à compter du 1^{er} juin 2025, un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, par référence au grade d'attaché de conservation du patrimoine, relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet.

Zoom sur...



Un été à Saint-Palais-sur-Mer : entre effervescence et authenticité

L'air sent à nouveau la crème solaire, les terrasses se remplissent, les campings s'animent et les résidences secondaires reprennent vie. Chaque été, c'est le même rituel : Saint-Palais-sur-Mer voit sa population passer de 4 000 à près de 40 000 habitants. Un afflux qui transforme la commune et impose de repenser son organisation pour préserver ce qui fait son charme : une station balnéaire accueillante, dynamique et authentique.

L'été – cette saison tant attendue qui rythme la vie de notre commune – marque le point culminant de la fréquentation touristique. Pour que chacun profite de son séjour dans les meilleures conditions et en toute sécuri-

té, la ville se mobilise et ajuste ses services. Ce dossier vous invite à découvrir cette organisation, pensée pour faire de chaque été à Saint-Palais-sur-Mer une parenthèse conviviale et sereine.

Nos plages : un trésor à partager et à préserver

La commune de Saint-Palais-sur-Mer compte cinq plages aux profils variés et complémentaires :

- **Les plages, ou conches, dites urbaines** : Nauzan (partagée avec Vaux-sur-Mer), Le Bureau et Le Platin. À marée basse, la petite plage du Concié devient également accessible.
- **Les grandes plages de sable** : La Grande Côte et Les Combots, en direction de La Palmyre.

Chaque plage nécessite un entretien spécifique et adapté à ses caractéristiques. Ce travail est assuré quotidiennement par les services municipaux, avant l'arrivée des premiers usagers.

Ainsi, **la plage du Bureau** est volontairement préservée de tout entretien mécanique en dehors de la saison touristique, afin de favoriser le développement de la biodiversité et le dépôt naturel de la laisse de mer. Le nettoyage y reprend à partir des vacances de Pâques pour répondre aux exigences touristiques et à l'accueil du public.

À **la Grande Côte**, c'est l'érosion marine qui mobilise une attention particulière. La commune y mène un suivi régulier et engage, lorsque nécessaire, des travaux de protec-

tion du littoral. **Le tracé de la véloroute européenne, La Vélodyssée**, a d'ailleurs été modifié l'année dernière en raison du recul du trait de côte. **Le secteur du Platin**, et plus précisément **la zone des Pierrières**, subit le même phénomène, contraignant la municipalité à fermer une portion du sentier côtier pour des raisons de sécurité.



Les bonnes pratiques !

À la Grande Côte, je ne marche pas sur les dunes en dehors des cheminements prévus à cet effet.

La qualité de l'eau de baignade



Saint-Palais-sur-Mer bénéficie de la certification "**Démarche qualité des eaux de baignade**". Cette démarche vise à garantir la santé des baigneurs par un suivi dynamique de la qualité des eaux de baignade.

Chaque année, la municipalité est auditée sur plusieurs critères : la qualité de son dispositif d'autosurveillance, la qualité de l'information délivrée au public et la pertinence de son plan d'action en faveur de la qualité des eaux de baignade.

Cette certification s'applique aux plages du Bureau, du Platin, de la Grande Côte, des Combots et de Nauzan.

En raison de leur situation géographique, certaines plages – notamment celle du Bureau, en zone urbaine et en forme de conche – peuvent faire l'objet de **fermetures préventives et temporaires de la baignade**. C'est le cas lors de fortes précipitations, lorsque les rejets d'eaux pluviales dans l'océan peuvent altérer temporairement la qualité de l'eau. Bien que parfois impopulaire, cette mesure préventive vise avant tout à garantir la sécurité sanitaire des usagers et s'inscrit dans la politique de gestion responsable du littoral portée par la commune.

Résultats de l'ARS concernant la qualité des eaux de baignade pour l'année 2024



Les plages du Bureau et de Nauzan : classement "**BON**"



Les plages du Platin, de la Grande Côte et des Combots : classement "**EXCELLENT**"



Les bonnes pratiques !

Que je sois résident ou juste de passage, je ne jette rien dans les caniveaux, car **tout ce que je jette ici finit à la mer !**



Corps-morts et stationnement des bateaux sur la plage

La commune met à disposition sur la plage du Bureau 9 corps-morts, limités aux bateaux de moins de 6,20 m. La réservation s'effectue auprès du centre nautique de Nauzan.

Tarifs à la journée, à la semaine, 1 ou 2 mois.

Le stationnement des bateaux sur la plage est encadré par des associations locales :

- **Plage du Bureau :**
Société nautique de Saint-Palais-sur-Mer
06 77 40 12 40 - sns17420@gmail.com
- **Plage de Nauzan :** Nauzan Yacht Club
06 60 06 14 08 - nauzan.yacht.club@gmail.com



L'ASSRA : le secourisme à portée de main

Basée au centre nautique de Nauzan, l'Association Sauvetage Sportif Royan Atlantique (ASSRA) est affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS). Ce club de sauvetage assure la formation de plus de 70 % des nageurs-sauveteurs en France (BNSSA).

Le sauvetage sportif est une activité utile, citoyenne et réutilisable dans la vie de tous les jours.

L'ASSRA propose des stages d'initiation d'été, en individuel ou en groupes, ainsi que des stages de formation en secourisme.

Contact :

Association Sauvetage Sportif Royan Atlantique
70 avenue de Pontaillac
17420 Saint-Palais-sur-Mer
06 25 95 08 82
assra@outlook.fr



Le centre nautique de Nauzan : et pourquoi pas vous ?

Profiter du littoral, c'est aussi l'occasion de s'essayer aux activités nautiques proposées sur la commune. Catamaran, dériveur, planche à voile, kayak, paddle sur la plage de Nauzan ou encore char à voile sur la plage de la Grande Côte : plusieurs disciplines sont accessibles à tous, débutants comme initiés.

Le centre nautique de Nauzan, service municipal, organise toute l'année des cours et des stages. Ces activités s'adressent aux écoles locales ainsi qu'au grand public, qu'il soit résident ou vacancier. Une offre diversifiée permettant à chacun de découvrir ou de pratiquer un sport nautique en toute sécurité et encadré par des professionnels.

Pendant la saison estivale, **ce sont 12 moniteurs diplômés certifiés par la Fédération Française de Voile (FFV), dont 3 agents municipaux à l'année, qui assurent votre sécurité et vous accompagnent dans vos pratiques.**

En plus des stages, des cours particuliers sont proposés et il est possible de louer du matériel pour profiter librement des plaisirs nautiques.

Contact :

Centre Nautique de Saint-Palais-sur-Mer
70 avenue de Pontaillac
17420 Saint-Palais-sur-Mer
05 46 23 28 10
centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr
9h - 12h30 / 13h45 - 18h30
Du lundi au samedi

Animations : « il y a toujours quelque chose à faire à Saint-Palais »

Année après année, la commune veille à tenir cette promesse : **offrir un programme d'animations variées et de qualité tout au long de l'été**. Concerts, spectacles, marchés, initiations sportives et activités pour tous les âges rythment la saison et participent à la convivialité de la station.

Des événements récurrents pour rythmer la semaine :

- **Les marchés** : trois marchés nocturnes ont lieu chaque semaine, l'occasion de flâner le soir en bord de mer. Le lundi "Terroir" place de l'Océan, le mardi à la Grande Côte et le vendredi "Art" place de l'Océan. Sans oublier le marché quotidien diurne, ouvert tous les jours, place du marché !
- **Les animations** : sport/santé à la Grande Côte tous les matins, les concerts du Concié les dimanches soir, ou encore les artistes "au chapeau" à retrouver en centre-ville.
- **Les expositions** (voir page 39).
- **Nouveauté 2025** : Les escales saint-palaisiennes, la rencontre de spectacles et de lieux exceptionnels (présentation en page 42).

Des festivals et grands événements

Saint-Palais-sur-Mer est reconnue pour la qualité et la diversité de ses grands événements. Depuis dix ans, la commune organise **"Saint-Palais Parade"**, labellisée **"Sites en Scène"** par le Département de la Charente-Maritime, ce qui en fait l'un des rendez-vous majeurs du territoire.

Cette année, la formule évolue : le spectacle traditionnel sous forme de parade laisse place à un parcours illuminé et poétique, imaginé par la compagnie **Carabosse**. Cet événement se tiendra le **17 juillet autour du lac** et invitera le public à vivre une expérience immersive et féérique (voir page 43).



La saison estivale est également marquée par plusieurs festivals accueillis sur l'esplanade du Concié, un site remarquable en bord de mer. Parmi eux :

- **Flyin'Festival (7-8 juin)**
- **Musiques et Gastronomie du Monde (4-5 juillet)** organisé par la commune
- **Feel'in Live (26-27 juillet)**
- **Crescendo (15-17 août)**

Ces rendez-vous culturels et festifs participent pleinement à l'attractivité de la station et à l'animation de l'été.



La politique événementielle de la commune a d'ailleurs été de nouveau récompensée cette année : dans son édition 2025, le **guide Michelin Voyages & Cultures** a honoré Saint-Palais-sur-Mer en lui décernant **une étoile**. Cette étoile est attribuée à la commune en tant que "lieu méritant une visite".

Le "Guide Michelin" reste un incontournable et s'est imposé comme une référence pour voyager.

Nouveau cet été : un petit train touristique



Profitez d'une balade touristique, audio guidée, allant de la Grande Côte à Nauzan, au départ du parc Raymond Vignes (au lac, côté marché).

D'une durée de 50 min environ, ce service proposé par la SAS Domeniconi & fils est ouvert de juillet à octobre.

Calendrier, horaires et tarifs :

lepetittraindesaintpalais.my.canva.site

Contact : 09 50 57 62 06

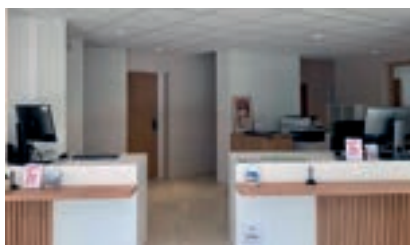
Un Office de tourisme tout neuf

Après quelques mois de travaux sous la maîtrise d'œuvre et le financement de la CARA, le Bureau d'information touristique s'est refait une beauté, dévoilant, depuis le mois de mai, un nouveau visage plus accueillant, moderne et fonctionnel.

5 agents y travaillent pour renseigner les visiteurs sur tous les sujets utiles à leur séjour : horaires des marées, listes des services de loisirs et de tourisme, logements, restaurants, activités, mais aussi la vente de produits locaux et touristiques, de billets pour les spectacles ou encore des visites guidées.

Alors vous aussi, Saint-Palaisiens, n'hésitez pas à franchir les portes de l'Office de Tourisme et, pourquoi pas, redécouvrir votre commune.

Contact :
Bureau d'information touristique
1 avenue de la République
17420 Saint-Palais-sur-Mer
05 46 08 21 00
royanatlantique.fr



3 QUESTIONS À ...

Élie de Foucauld

Directeur de l'Office de tourisme
communautaire Royan Atlantique



La saison touristique démarre, comment l'abordez-vous ? Observez-vous des changements d'attitude et d'attente de la part des visiteurs ?

Nous abordons cette saison avec confiance, mais aussi avec vigilance. Les vacances de printemps ont été assez calmes en termes de fréquentation ; mais les ponts de mai ont, quant à eux, connu une belle affluence, ce qui est encourageant pour la suite. Ce que l'on observe depuis quelques années se confirme : les visiteurs réservent de plus en plus à la dernière minute, ce qui rend notre activité très sensible aux aléas météorologiques.

Cela dit, Saint-Palais-sur-Mer reste une destination prisée, notamment par les familles, qui apprécient son cadre naturel, sa douceur de vivre et l'ambiance qui s'en dégage. Nous sentons un réel attachement à la station.

Vous venez de rénover le Bureau d'information touristique de Saint-Palais-sur-Mer, y a-t-il des nouveautés ?

L'objectif de cette rénovation était de faire du Bureau d'information touristique un véritable lieu d'accueil pour tous : aussi bien pour les touristes que pour les habitants. Nous avons voulu créer un espace chaleureux, ouvert toute l'année, qui favorise l'échange, l'écoute et le conseil personnalisés.

Cette démarche s'inscrit dans un projet plus large porté par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et l'Office de Tourisme Communautaire,

qui ont déjà rénové les bureaux de Mortagne-sur-Gironde, Meschers-sur-Gironde, Royan et Ronce-les-Bains. À travers ces aménagements, nous affirmons une volonté forte : proposer un dispositif d'accueil cohérent, moderne, à l'image de notre territoire et opérationnel. Un lieu où chacun se sent comme le bienvenu, un lieu où l'identité locale, en l'occurrence Saint-Palais, est bien mise en valeur.

Quel regard portez-vous sur la station balnéaire de Saint-Palais-sur-Mer ?

Saint-Palais-sur-Mer est un petit cœur de station, plein de charme et de vie, avec une identité marquée, originale et une douceur de vivre qui séduit depuis longtemps les vacanciers. « On vient à Saint-Palais et pas ailleurs ! ». Mais au-delà de son attrait estival évident, c'est aussi un territoire qui mérite de diversifier ses activités, pour ne pas dépendre uniquement du tourisme saisonnier.

C'est dans cette logique que s'inscrit la stratégie de l'Office de Tourisme Communautaire. Nous travaillons à offrir des services, des événements et des lieux de vie aux habitants, aux jeunes actifs, aux familles, et à tous ceux qui choisissent de s'installer ici à l'année. Nous désirons faire de notre territoire une destination attractive toute l'année, en valorisant les savoir-faire locaux, le tissu associatif, les événements hors saison, et en accompagnant les communes dans leurs projets. L'objectif est clair : faire de Saint-Palais-sur-Mer un lieu vivant et accueillant pour les visiteurs... mais aussi et surtout pour celles et ceux qui y vivent à l'année.

Quoi de **neuf** dans l'agglomération

Zones de baignade et périodes de surveillance 2025

Lors de chaque saison estivale, la sécurité des zones de baignade est assurée sur sept communes du littoral par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, qui a la compétence pour l'armement des postes de secours et le financement de la surveillance.

Plus de 150 professionnels, répartis sur 22 postes de secours, sont présents sur les bords de plage.

À Saint-Palais-sur-Mer, trois zones sont concernées : les postes de secours **Saint-Palais centre (le Bureau)**, la **Grande Côte** et les **Combots**. Celle de Nauzan étant confiée à la ville de Vaux-sur-Mer.

La surveillance des zones de baignade s'effectuera :

- De 13h30 à 18h30, du 21 au 30 juin
- De 11h à 19h, du 1^{er} juillet au 31 août
- De 13h30 à 18h30, du 1^{er} au 7 septembre

Retrouvez la localisation des postes de surveillance des zones de baignade et les informations utiles pour se baigner en sécurité sur : agglomero-royan.fr/securite-des-plages et plages.agglomero-royan.fr



DRAPEAUX DE CONDITIONS DE Baignade	
	Baignade surveillée sans danger apparent Supervised swimming area without specific danger
	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué Supervised swimming area with limited or marked danger
	Baignade interdite Prohibited swimming
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours Supervised swimming area during lifeguard post's opening hours
	Absence de drapeau : baignade non surveillée No flag: not supervised swimming
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES	
	Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses Pollution or dangerous aquatic animals
	Vent défavorable Unfavourable wind
	Zone d'interdiction temporaire de la baignade Temporary prohibited swimming area
	Zone de pratiques aquatiques et nautiques Aquatic and nautical practice area
ORGANISATION DES ESPACES DE Baignade	
	Baignade aménagée Equipped swimming area
	Baignade non surveillée : aux risques et périls des usagers Not supervised area : swimming at your own risks
	Baignade interdite Prohibited swimming



Un peu d'histoire

HISTOIRE DE PRIMAVERA

Épisode 3/3

Primavera, hôtel-restaurant (1959-1999)

Par Stéphane Magrenon, adjoint au maire

Primavera demeure sans conteste l'un des emblèmes architecturaux et patrimoniaux de notre commune. Par ses volutes inspirées de l'art roman, elle évoque un caractère identitaire bien marqué. Retour donc sur l'histoire de cette villa si particulière. La série d'articles produits à cette occasion sera accompagnée de quelques photos inédites à ce jour.



La nouvelle salle de restaurant à l'ouverture de l'établissement, env. 1960, coll. G. Cormau

1959-1969

La création

Alors qu'il en fait l'acquisition le 3 mars 1959, Robert Cormau, ancien gérant de l'hôtel-restaurant Viillard à Royan, souhaite que la mythique villa Primavera devienne un établissement de référence le plus rapidement possible. Tandis que les travaux se poursuivent en vue de l'aménagement des chambres et de la nouvelle cuisine, le restaurant accueille ses premiers clients pour Pâques 1959. Après trois mois de travaux, en juin 1959, a lieu la véritable inauguration de l'hôtel-restaurant. En effet, entre mars et juin 1959, l'ensemble de la villa a été réaménagé pour créer une cuisine adaptée, onze chambres sur deux niveaux, une salle de déjeuner réunissant le salon et la salle à manger de M. d'Auby. Malheureusement, Robert Cormau décède dès 1961. La gestion de l'affaire est alors reprise par son épouse Renée qui s'attache les services d'un chef de cuisine.

1969-1999

L'expansion

En 1969, leur fils, Jean-Jacques Cormau, diplômé de l'École hôtelière de Nice, reprend les rênes de l'établissement. Accompagné par sa femme Michèle, ils vont contribuer à développer de manière significative la renommée et l'économie de l'hôtel-restaurant. Dès 1973, ils font aménager « l'annexe », portant la capacité totale d'accueil à 22 chambres. Pour la première fois, les chambres individuelles sont équipées d'équipements sanitaires privés.

En 1977, des travaux majeurs débutent pour la construction d'une nouvelle aile. Le projet est imposant et les développements successifs vont perdurer jusqu'en 1984. Au départ, l'objectif consistait en la construction d'une salle de restaurant et d'une piscine. Mais l'architecte va convaincre les époux Cormau de repenser le projet. En effet, il s'agira désormais de procéder à l'élévation de deux



La rénovation de l'Annexe, 1973, coll. G. Cormau

niveaux pour y installer 15 chambres supplémentaires avec salles de bains privées (et non plus collectives sur le palier). Les travaux de gros œuvre pour les étages, la piscine et la salle de restaurant sont terminés en 1981. Le 1er juin de cette même année a lieu l'inauguration officielle du nouveau restaurant en présence de 500 invités.



La construction de la nouvelle aile à compter de 1977, coll. G. Cormau



La nouvelle aile terminée, 1984, coll. G. Cormau

Puis, en 1982, la piscine ouvre ses portes à la clientèle. Préalablement et afin de dégager la vue sur mer, la pergola est détruite. Un an plus tard (1983), le premier étage est ouvert à la clientèle puis le second quelques mois après (1984). Ayant dépassé le budget emprunt initialement prévu, les Cormau procèdent eux-mêmes à la réalisation de certains travaux d'intérieur (plomberie, peinture, décoration par exemple).

La nouvelle aile de l'hôtel étant désormais fonctionnelle, les époux Cormau décident en 1985 de rénover les chambres dans la partie historique de Primavera. Ces dernières sont désormais toutes équipées de salle de bain privative. Afin de gagner en volume, le nombre de chambres passe de 11 à 9 (en 1990, l'une d'entre elles sera condamnée de manière à établir une communication entre l'ancienne et la nouvelle partie de l'hôtel à l'étage). En 1987, alors qu'un promoteur acquiert puis envisage de raser la villa voisine "Terre Nègre",

pour y construire un lotissement de 40 maisonnettes, les Cormau décident de la lui racheter moyennant le versement d'une indemnité. Après la réalisation des aménagements et transformations nécessaires (1988-1989), la villa "Terre Nègre" servira d'annexe supplémentaire à l'hôtel, mais aussi de logement au personnel.

27 décembre 1999

Nuit de folie au Primavera

En cette fin d'après-midi du 27 décembre 1999, une tempête séculaire s'approche de nos côtes. Au moment du dîner, 40 clients sont présents dans la salle de restaurant. En cuisine, les équipes sont sur le qui-vive et s'interrogent sur la possibilité d'effectuer le service dans des conditions décentes. En effet, deux coupures électriques survenues entre 17 h et 19 h n'ont pas permis de faire les préparations habituelles. Par chance, un petit gaz a été utilisé pour

faire "chauffer la soupe". Il est à noter que contrairement aux habitudes, ce soir-là, aucun client ne désirait se trouver près des baies vitrées ! À 19 h, la tempête s'intensifie et l'électricité est complètement coupée. Tandis que la porte de la cuisine est arrachée par la puissance du vent, des blocs de secours (autonomie 1 h 30) prennent le relais et des bougies sont allumées. Avec dignité, les Cormau mettent un point d'honneur à poursuivre le service même si les plats présentés au client sont froids et le pain contingenté. Néanmoins, un client trouve le moyen de s'offusquer, alléguant qu'il est inconcevable pour un tel établissement de manger froid et de ne plus avoir d'eau chaude dans les chambres. Durant cette soirée, une fenêtre laissée ouverte par un client provoqua la chute de la cloison de la salle de bain sur le lit et derrière la porte d'entrée. Mais le plus impressionnant fut sans doute le bruit des arbres tombant un à un dans le parc...

Références bibliographiques :

- *Entretiens avec G. Cormau*, actuel gérant de l'hôtel Primavera
- *Recherches personnelles* de P. de Fabry Gallica, recherches biographiques sur Louis Jean d'Auby
- *Primavera, à travers le temps...* (G. Cormau / A. Brisson)
- *Histoire de Saint-Palais-sur-Mer, Naissance et histoire d'une station balnéaire (1826-1939)*, Keimola, 2013, S. Magrenon
- *Histoire de Saint-Palais-sur-Mer, Dans la tourmente (1939-1945)*, Keimola, 2019, S. Magrenon
- *Les villas de la Côte de Beauté en Charente-Maritime, Patrimoines et Médias*, 2006, F. Chasseboeuf



Les arbres du parc couchés par la tempête de 1999, coll. G. Cormau

MÉDIATHÈQUE

Retour des Scènes de poche

La médiathèque propose deux séances de contes classiques par **Marguerite Pouch** et deux séances de lectures d'albums avec accompagnement musical, **par les bibliothécaires**.

Ces animations destinées à un public familial sont gratuites, ouvertes à tous et sans inscription. Rendez-vous dans le jardin du Centre culturel, **les mercredis 23 et 30 juillet, puis les mercredis 6 et 13 août à 10h30.**



Conservatoire

La rentrée 2025-2026

L'année 2025-2026 sera marquée par un double anniversaire : les 30 ans du conservatoire municipal et les 20 ans du centre culturel Boris Vian. À cette occasion, plusieurs animations et projets pédagogiques seront organisés tout au long de l'année, avec une restitution prévue en fin de saison.

Date de reprise des cours : le lundi 8 septembre.

Inscriptions au conservatoire : du mercredi 20 août au mercredi 10 septembre, les lundis (de 16h30 à 18h45) et les mercredis (de 10h à 11h45 et de 14h à 18h).

Réunion de rentrée le jeudi 4 septembre à 18h dans l'auditorium du conservatoire, rencontre avec les professeurs.

Retrouvez les horaires et toutes les informations sur le site du conservatoire : conservatoire.stpalaissurmer.fr

Renseignements : 05 46 23 49 26 ou conservatoire@stpalaissurmer.fr

Culture

L'actualité du centre culturel Boris Vian : médiathèque et conservatoire de musique et de danse.



UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRES

Bonne nouvelle pour les amateurs de lecture : une nouvelle boîte à livres vient d'être installée à l'Office de Tourisme !



Comment ça marche ?

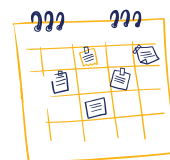
Vous avez des livres que vous avez déjà lus et souhaitez partager ? Déposez-les ici pour qu'ils trouvent une nouvelle maison !

Vous cherchez une nouvelle lecture ? Prenez un livre qui vous plaît, c'est totalement gratuit !

Venez vite découvrir cette petite bibliothèque participative et contribuez à ce bel échange ! À noter que celle qui se trouvait jusqu'à présent au lac du parc Raymond Vignes, offerte par le Lions Club de Royan, a malheureusement été vandalisée et détruite.



Et si on sortait ?



LE GUIDE DES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ !

Les communes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer proposent le guide "Agenda(s)" pour découvrir le programme des animations de cet été.

Tous les événements sont regroupés dans ce guide événementiel et culturel, disponible en mairie, dans les Bureaux d'information touristique et sur les sites internet de nos villes.



DU 5 AVRIL AU 2 NOVEMBRE

Exposition "Vivian Maier, au bord du monde"

Photographe
de rue américaine

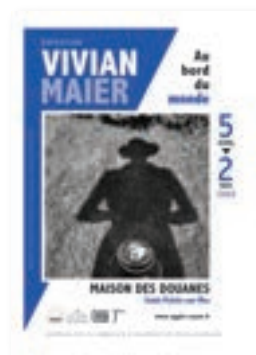
14h-19h30

Maison des Douanes

Entrée 2 €,

gratuit -16 ans

Plus d'infos page 39



DU 14 JUIN AU 31 AOÛT

Exposition d'art "entre 2 silences"

Sculptures de
François-Xavier Pineau
et peintures
de Arno Bigot

10h30-12h30

16h-19h

(sauf le mardi)

Vieux clocher

Entrée 2 €,

gratuit -16 ans

Plus d'infos page 39



JUILLET

DU 25 JUIN AU 6 JUILLET

JUMPING INTERNATIONAL

Concours de sauts
d'obstacles

Centre équestre
du Maine Gaudin

Gratuit

MARDI 1^{ER} JUILLET

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

VENDREDI 4 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 JUILLET

FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE

6 concerts de world music,
15 restaurants du monde

18h-minuit

Esplanade du Concié

Entrée libre

Plus d'infos page 41

DIMANCHE 6 JUILLET

GUIGNOL FURLAN

18h

Place du marché

Payant sur place

LUNDI 7 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

MARDI 8 JUILLET

BALADE COMMENTÉE

"SUR LE SENTIER
DES DOUANIERS"

10h

Sur réservation

à l'Office de Tourisme

MARDI 8 JUILLET

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

ZANZIBAR DÉBOULE

Spectacle de cirque/
humour

21h

Place de l'Océan

Gratuit

MERCREDI 9 JUILLET

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

19h

Salle omnisports

7 €, ouvert à tous

LES ESCALES SAINT-PALAISSIENNES : CHILL PARTY ET SCULPTURE LIVE

par François-Xavier Pineau.
Conseil : apporter un siège
pliant

19h

Promenade du Platin

Accès libre

Plus d'infos page 42

JEUDI 10 JUILLET

JOKERS

Acrobaties, jonglage,
trapèze...

Par les élèves (12-17 ans)
du Centre municipal des
arts du cirque de Toulouse.

19h

Place de l'Océan

Gratuit

VENDREDI 11 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan



JUILLET

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUILLET

SALON DES MINÉRAUX FOSSILES, BIJOUX DE CRÉATEURS

Organisé par l'association
Univers minéraux

9h30-19h

Salle des fêtes

SAMEDI 12 JUILLET

PICO LE CLOWN

20h30

Place de l'Océan

Payant sur place

DIMANCHE 13 JUILLET

LES CONCERTS DU CONCIÉ

19h-minuit

Concerts, food truck,
coucher de soleil
20h45 City Jazz
(jazz electro)

21h30 Le Biscuit
(new disco)

Esplanade du Concié

BAKI

Danseur hip-hop

21h

Place de l'Océan

Gratuit

DU 14 AU 18 JUILLET

ANIMATION

"SPORT ET BIEN-ÊTRE"

Réveil musculaire, fitness...

9h30-10h30

Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

LUNDI 14 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

MARDI 15 JUILLET

LES BOUQUINISTES

Trésors d'objets
et livres anciens

9h-19h

Place de l'Océan

BALADE COMMENTÉE

"Sur le sentier
des douaniers"

10h

Sur réservation

à l'Office de tourisme

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : SKATEBOARD

En partenariat
avec le CDOS 17

10h30-12h30

Place du Commerce

Gratuit

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

CLOWN MARGARITA Y PUNTO

Spectacle de cirque/
humour

21h30

Place de l'Océan

Participation libre

MERCREDI 16 JUILLET

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

Ouvert à tous

19h

Salle omnisports

7 €, ouvert à tous

BAKI

Danseur hip-hop

21h

Place de l'Océan

Gratuit

JEUDI 17 JUILLET

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : ESCRIME

10h30-12h30

En partenariat avec le
CDOS 17

Place du Commerce

Gratuit

JEUDI 17 JUILLET

SAINT-PALAIS PARADE - SITES EN SCÈNE

Installation de feu
par la compagnie
Carabosse (arts de la rue)
Parcours sensoriel,
féérique et lumineux

22h-01h

Parc Raymond Vignes (lac)

Gratuit, déambulation libre

Plus d'infos page 43

VENREDI 18 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

SAMEDI 19 JUILLET

PICO LE CLOWN

20h30

Place de l'Océan

Payant sur place

DIMANCHE 20 JUILLET

LES CONCERTS DU CONCIÉ : JAM SESSION

40 musiciens se retrouvent
pour interpréter des
standards. Par l'association
Tous au Jus

19h-minuit

Esplanade du Concié

Gratuit

Buvette et petite restauration
sur place

CLOWN MARGARITA Y PUNTO

Spectacle de cirque/
humour

21h30

Place de l'Océan

Participation libre

DU 21 AU 25 JUILLET

ANIMATION

"SPORT ET BIEN-ÊTRE"

Réveil musculaire, fitness...

9h30-10h30

Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

LUNDI 21 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

MARDI 22 JUILLET

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : ESCALADE

En partenariat
avec le CDOS 17

10h30-12h30 et 16h-18h

Place du Commerce

Gratuit

FESTIVAL DES JEUX

17h-23h

Place de l'Océan

Gratuit

CIRQUE STAR CIRCUS

19h

Place du marché

Entrée 10 €, gratuit - 2 ans

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 23 JUILLET

FESTIVAL DES JEUX

17h-23h

Place du Commerce

Gratuit

MERCREDI 23 JUILLET

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

19h

Salle omnisports

7 €, ouvert à tous

UN VIOLON SUR LA VILLE

Les danseurs de l'Opéra
de Paris ponctuent la
musique du pianiste
François Lambret

19h

Golf de Royan

5 €

Infos : 05 46 39 27 87 /

violonsurlesable.com



JUILLET

MERCREDI 23 JUILLET

CONCERT LES HUMEURS CÉRÉBRALES

Rock celtique

21h

Place de l'Océan

FEU D'ARTIFICE

Par la société Arts et Feux

22h45

Place du Bureau



JEUDI 24 JUILLET

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : BREAK DANCE

En partenariat avec le CDOS 17

10h30-12h30

Place du Commerce

Gratuit

FESTIVAL DES JEUX

17h-23h

Place de l'Océan

Gratuit

LES ESCALES SAINT-PALAISSIENNES : LES FRANGINES DUGUIDON

(théâtre burlesque, clownesque et musical)

21h

Esplanade de la Grande Côte

Accès libre

Plus d'infos page 42

VENREDI 25 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

SAMEDI 26 JUILLET

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : BEACH-VOLLEY

En partenariat avec Royan Atlantique volley-ball

10h30-12h30

Plage de Nauzan

Gratuit

MASTER DE NAUZAN

Volley-ball 3x3 en présence de joueurs professionnels

11h-18h

Plage de Nauzan

7 €

SAMEDI 26 JUILLET

FESTIVAL FEEL'IN LIVE

Concerts, brasseurs, food trucks

16h-minuit

Esplanade du Concié

Payant

Bières en Live



BAKI

Danseur hip-hop

21h

Place de l'Océan

Gratuit

DIMANCHE 27 JUILLET

BROCANTE DES POMPIERS

8h-18h

Parc Raymond Vignes

Contact : 06 72 53 08 88

FINALE TOURNOIS MASTER ET MASTER KID DE NAUZAN

Volley-ball 3x3, tournois mixtes catégorie -13 ans et -15 ans

11h-18h

Plage de Nauzan

7 € par joueur

FESTIVAL FEEL'IN LIVE

Concerts, brasseurs, food trucks

16h-minuit

Esplanade du Concié

Payant

GUIGNOL FURLAN

18h

Place du marché

Payant sur place

CLOWN MARGARITA Y PUNTO

Spectacle de cirque/ humour

21h30

Place de l'Océan

Participation libre

DU 28 JUILLET

AU 1ER AOÛT

ANIMATION

"SPORT ET BIEN-ÊTRE"

Réveil musculaire, fitness...

9h30-10h30

Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

LUNDI 28 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

VISITE GUIDÉE

Histoires et légendes au clair de lune

20h

Infos : 06 21 67 87 65

MARDI 29 JUILLET

LES MARDIS DES BOUQUINISTES

Trésors d'objets et livres anciens

9h-19h

Place de l'Océan

BALADE COMMENTÉE

Sur le sentier des douaniers

10h

Sur réservation

à l'Office de Tourisme

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

LES FRANGINES DUGUIDON

Duo burlesque

21h30

Place de l'Océan

Gratuit

MERCREDI 30 JUILLET

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

19h

Salle omnisports

7 €, ouvert à tous

MERCREDI 30 JUILLET

LES ESCALES SAINT-PALAISSIENNES : "LE DERNIER CONCERT"

Duo burlesque et musical par la compagnie i.Si Accueil et petite restauration dès 20h

22h

Centre équestre Maine Gaudin

Accès libre

Plus d'infos page 42

JEUDI 31 JUILLET

ZANZIBAR DÉBOULE

Spectacle de cirque/ humour

21h30

Place de l'Océan

Gratuit

Vaux-sur-Mer

VENREDI 11 JUILLET

LES 10 KM DE VAUX

19h

Parc des sports

Inscription :

explor-event.com

MARDI 15 JUILLET

JOURNÉE DE CLASSIQUE

4 concerts

11h-21h

Parc de la mairie

Infos : vaux-sur-mer.fr

Gratuit

DIMANCHE 20 JUILLET

UN VIOLON SUR LA VILLE

Spectacle à 6 violoncelles

21h30

Théâtre de Verdure

5 €

Résa :

violonsurlesable.com

AOÛT

VENDREDI 1^{ER} AOÛT

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

SAMEDI 2 AOÛT

PICO LE CLOWN

20h30

Place de l'Océan

Payant sur place

DU 2 AU 10 AOÛT

EXPO PHOTOS

"Les Pouilles et ses trulli"
de F. Gassian

10h-12h30 et 15h-18h30

Salle des fêtes

DIMANCHE 3 AOÛT

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Animation casque réalité virtuelle

15h-20h

Place de l'Océan

LES CONCERTS DU CONCIÉ

19h-minuit

Concerts, food truck, coucher de soleil
20h30 : City jazz

21h30 : Maracujah
(Reg'N'Roll)

Esplanade du Concié

ZANZIBAR DÉBOULE

Spectacle de cirque/humour

21h

Place de l'Océan
Gratuit

DU 4 AU 8 AOÛT

ANIMATION

"SPORT ET BIEN-ÊTRE"

Réveil musculaire, fitness...

9h30-10h30

Plage de la Grande Côte
Gratuit, inscription sur place

LUNDI 4 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

MARDI 5 AOÛT

INITIATION SPORT

OLYMPIQUE : ESCALADE

10h30-12h30 et 16h-18h

Place du Commerce

Gratuit

BALADE COMMENTÉE

"Sur le sentier
des Douaniers"

10h

Sur réservation à l'Office
de tourisme

FESTIVAL DES JEUX

17h-23h

Place de l'Océan

Gratuit

CIRQUE STAR CIRCUS

19h

Place du marché

Billetterie sur place

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 6 AOÛT

FESTIVAL DES JEUX

17h-23h

Place de l'Océan

Gratuit

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

19h

Salle omnisport
7 €, ouvert à tous

LES ESCALES SAINT-PALAIISIENNES : CONTES EN BALADE

19h

Par la compagnie
du fil de l'ancre
Départ centre nautique
de Nauzan
Plus d'infos page 42

JEUDI 7 AOÛT

INITIATION SPORT

OLYMPIQUE : BMX

10h30-12h30

Place du Commerce
Gratuit

FESTIVAL DES JEUX

17h-23h

Place de l'Océan

Gratuit

VENDREDI 8 AOÛT

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

ECLADE ET SARDINADE

Par Saint-Palais sport
football

19h-minuit

Stade municipal
20 € - 15 € moins de 14 ans
Réservation : 06 63 56 26 48

SAMEDI 9 AOÛT

DUO SWING FLY

Arts de la rue

21h30

Place de l'Océan

DIMANCHE 10 AOÛT

GUIGNOL FURLAN

18h

Place du Marché
Billetterie sur place

LES CONCERTS DU CONCIÉ

19h-minuit

Concerts, food truck,
coucher de soleil
20h30 : ALX (R'n'B)

21h30 : Reaven
(pop, rock, electro)

Esplanade du Concié

DUO ODEA

Concert accordéon

20h

Temple protestant de Courlay
Participation libre

DIMANCHE 10 AOÛT

BAKI

Danseur hip-hop

21h

Place de l'Océan
Gratuit

DU 11 AU 15 AOÛT

ANIMATION

"SPORT ET BIEN-ÊTRE"

Réveil musculaire, fitness...

9h30-10h30

Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

LUNDI 11 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

VISITE GUIDÉE

Histoires et légendes
au clair de lune

20h

Réservation à l'Office
de tourisme

MARDI 12 AOÛT

LES MARDIS DES BOUQUINISTES

Trésors d'objets et livres
anciens

9h-19h

Place de l'Océan

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : BOCCIA

Handisport

10h30-12h30

Place du Commerce
Gratuit

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

DUO SWING FLY

21h30

Arts de la rue
Place de l'Océan



AOÛT

MERCREDI 13 AOÛT

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

19h

Salle omnisports
7 €, ouvert à tous

BAKI

Danseur hip-hop
21h

Place de l'Océan
Gratuit

LES ESCALES SAINT-PALAISSIENNES : NAUVA (DUO)

Reprises musicales
21h

Pont du Diable, plage du Platin
Accès libre
Plus d'infos page 42

JEUDI 14 AOÛT

INITIATION SPORT OLYMPIQUE : KARATÉ

10h30-12h30

Place du Commerce
Gratuit

DUO SWING FLY

Arts de la rue
21h30

Place de l'Océan

VENDREDI 15 AOÛT

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

CRESCENDO

Festival international de rock progressif
17h-minuit

Esplanade du Concié
Participation libre



SAMEDI 16 AOÛT

FOIRE AUX VINS ET À LA GASTRONOMIE

Par le comité de jumelage
9h-22h

Parc Raymond Vignes

SAMEDI 16 AOÛT

CRESCENDO

Festival international de rock progressif
17h-minuit

Esplanade du Concié
Participation libre

PICO LE CLOWN

20h30

Place de l'Océan
Payant sur place

DIMANCHE 17 AOÛT

FOIRE AUX VINS ET À LA GASTRONOMIE

Par le comité de jumelage
9h-22h

Parc Raymond Vignes

CRESCENDO

Festival international de rock progressif
17h-minuit

Esplanade du Concié
Participation libre

CLOWN MARGARITA Y PUNTO

Spectacle de cirque/humour
21h30

Place de l'Océan
Participation libre

DU 18 AU 22 AOÛT

ANIMATION

"SPORT ET BIEN-ÊTRE"
Réveil musculaire, fitness...
9h30-10h30

Plage de la Grande Côte
Gratuit, inscription sur place

DU 18 AU 31 AOÛT

EXPOSITION PHOTOS

Plein phare sur la Charente-Maritime
Salle des fêtes
Entrée libre
Plus d'infos page 39



LUNDI 18 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

VISITE GUIDÉE

Histoires et légendes au clair de lune
20h

Réservation à l'Office de Tourisme

MARDI 19 AOÛT

LES MARDIS DES BOUQUINISTES

Trésors d'objets et livres anciens
9h-19h

Place de l'Océan

BALADE COMMENTÉE

"Sur le sentier des Douaniers"
10h

Sur réservation à l'Office de Tourisme

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 20 AOÛT

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

19h

Salle omnisports
7 €, ouvert à tous

LES ESCALES SAINT-PALAISSIENNES : CONCERT SQUARE ONE

Répertoire pop made in UK
21h

Place de l'Océan

Plus d'infos page 42

FEU D'ARTIFICE

Par la société Arts et Feux
22h45

Plage du Bureau



JEUDI 21 AOÛT

CIRQUE STAR CIRCUS

19h

Place du marché
Billetterie sur place

BAKI

Danseur hip-hop
21h

Place de l'Océan
Gratuit

VENDREDI 22 AOÛT

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

SAMEDI 23 AOÛT

FOIRE AUX PUCES

Par le comité de jumelage
6h-18h

Parc Raymond Vignes
Contact : 06 86 88 78 24

ZANZIBAR DÉBOULE

Spectacle de cirque/humour
21h

Place de l'Océan
Gratuit

DIMANCHE 24 AOÛT

LES CONCERTS DU CONCIÉ

19h-minuit

Concerts, food truck, coucher de soleil
20h30 : City jazz
21h30 : Mariluce (duo féminin pétillant)

Esplanade du Concié

GUIGNOL FURLAN

18h

Place du Marché
Billetterie sur place

LUNDI 25 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan



AOÛT

MARDI 26 AOÛT

BALADE COMMENTÉE

Sur le sentier des Douaniers

10h

Sur réservation à l'Office de Tourisme

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit

Eplanade de la Grande Côte

MERCREDI 27 AOÛT

LES ESCALES

SAINT-PALAIISIENNES

Le quatuor Phare
Musique classique
(violons et violoncelle)

19h

Jardin du phare de Terre Nègre

Accès libre

JEUDI 28 AOÛT

CLOWN MARGARITA Y PUNTO

Spectacle de cirque/
humour

21h30

Place de l'Océan

Participation libre

ATELIER VÉLO MOBILE

Organisé par la Cara

10h-17h30

Place de l'Océan

Gratuit

VENDREDI 29 AOÛT

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

DU 30 AOÛT

AU 14 SEPTEMBRE

SAINT-PALAIS SUR LIVRES

Rencontrez et échangez
avec des auteurs

10h-18h

Place du Commerce

GUIGNOL FURLAN

16h

Place de l'Océan

Entrée libre

DIMANCHE 31 AOÛT

PADDOCK RALLYE DES CHARENTES

Exposition de voitures
sportives

9h30-13h

Centre-ville

DU 31 AOÛT

AU 7 SEPTEMBRE OPEN 17

Tournoi international
féminin de tennis

Tennis club



LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit

Place de l'Océan

MARDI 2 SEPTEMBRE

BALADE COMMENTÉE

Sur le sentier des
Douaniers

10h

Sur réservation à l'Office

de Tourisme

DU 3 AU 21 SEPTEMBRE

EXPO PEINTURE

Par le collectif
"Peinture intuitive Royan"

10h30-12h30 et 16h-19h

(sauf le mardi)

Vieux Clocher

Plus d'infos page 39

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

MARCHÉ D'ART

17h-minuit

Place de l'Océan

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE

14h-18h

Parc Raymond Vignes

DIMANCHE

14 SEPTEMBRE

BROCANTE

Par Atlantique Tennis
de Table 17

8h-20h

Parc Raymond Vignes

Contact : 07 89 90 25 76

JEUDI 18 SEPTEMBRE

JEUDIS MUSICAUX

Hespèrien XXI
avec Jordi Savall

20h

Église

17 € / gratuit - 16 ans

Billetterie : royanatlantique.fr

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

ST PAL'RUN TOUR

Trail urbain organisé
par Saint-Palais team
endurance

Parcours de 15 km

Départ à 18h

Inscriptions : ok-time

SAMEDI 20

ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

LES JOURNÉES

DU PATRIMOINE

Infos : stpalaissurmer.fr

Vaux-sur-Mer

DU 5 AU 7 AOÛT

FESTI'VAUX

Concerts Flox, Täiro,
Ape Man, L.E.J., Guiz (de
Trio), Les Yeuxdla Tête...

Théâtre de Verdure

Gratuit

Infos : festivaux.fr

MARDI 19 AOÛT

VAUX S'EMBRASE

Spectacle de feu par
la cie Cercle de Feu

22h

Théâtre de Verdure

MARDI 26 AOÛT

NAUZAN FÊTE LA FIN DE L'ÉTÉ

Concert, jeux,
restauration, buvette

19h

Promenade de Nauzan

CULTURE

De belles expositions à voir tout l'été !

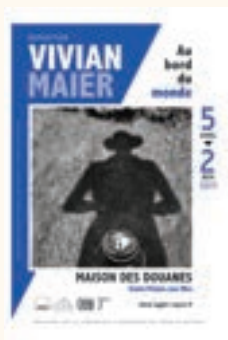


Exposition "Entre deux silences"

**Vieux Clocher, rue de l'Église,
du 14 juin au 31 août 2025**

Exposition d'art qui réunit les œuvres de deux artistes : François-Xavier Pineau, sculpteur et Arno Bigot, peintre. Sculpteur autodidacte vivant à Saint-Palais-sur-Mer, **François-Xavier Pineau** laisse aujourd'hui libre cours à une créativité débordante et traque l'émotion au plus juste pour faire naître des sculptures, saisissantes de vérité, à la seule force de ses doigts. **Arno Bigot**, artiste figuratif baroque choletais, excelle dans le figuratif et capte, comme aucun autre, les indices du temps, les mémoires secrètes, les traces de l'expérience qu'il cristallise de façon unique sur sa toile.

Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h (sauf le mardi). Entrée 2 € au profit de la rénovation du bâtiment (moins de 16 ans : gratuit).



Exposition "Vivian Maier, au bord du monde"

**Maison des Douanes,
46 rue de l'Océan, du 5 avril
au 2 novembre 2025**

Vivian Maier (1926-2009) était une photographe de rue américaine d'origine française, restée inconnue de son vivant. Travaillant comme nourrice, elle a capturé des milliers de clichés de la vie urbaine à Chicago et New York entre les années 1950 et 1990. Son œuvre a été découverte par hasard en 2007 par John Maloof, collectionneur et auteur américain.

**Ouvert de 14h à 19h30.
Entrée 2 €
(moins de 16 ans : gratuit)
agglo-royan.fr**

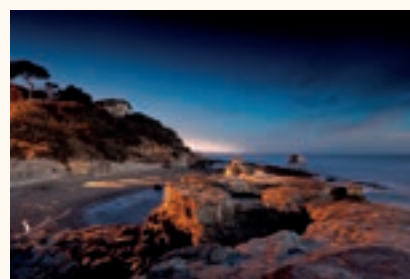


Exposition photos "Plein phare sur la Charente-Maritime"

**Salles des fêtes, 31 rue du Logis
Vert, du 18 au 31 août 2025**

Un collectif de 7 photographes expose une série de photographies à la (petite) salle des fêtes sur le thème de la Charente-Maritime et de ses phares. Vous y trouverez des photos de Slow Life Photography, Benoît Beaupel, Benjamin Babiz, Virginie Photos, Yohan P. Photos, Chris Hacquard et Éric Larigaldie.

Entrée libre



Exposition "Peinture intuitive"

**Vieux Clocher, rue de l'Église,
du 3 au 21 septembre 2025**

Elizabeth Laudouar enseigne la peinture intuitive et joue avec les encres, les pigments, la résine et l'acrylique. Elle travaille principalement l'art abstrait, conjuguant processus créatif inconscient et maîtrise technique. Elle exposera avec ses élèves, une cinquantaine d'œuvres.

**peintureintuitive.fr
Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h (sauf le mardi). Entrée libre**



Exposition photos du Platin Promenade de la plage du Platin, d'avril 2025 à avril 2026

Depuis 2020, une mini exposition photos composée de 4 cadres installés en plein air est organisée chaque année sur la promenade de la plage du Platin. Elle met à l'honneur les clichés de photographes publiés sur le réseau social Instagram. Cette année, c'est Slow Life Photography qui a vu ses photos sélectionnées.

**@ Slow Life Photography
[instagram.com/slow_life_photography](https://www.instagram.com/slow_life_photography)**

Et si on **sortait ?**

MARCHÉS

Des marchés pour flâner en bord de mer



À Saint-Palais-sur-Mer, les marchés sont une véritable invitation à la découverte et à la promenade. Entre le marché quotidien en journée et trois marchés nocturnes aux ambiances variées, vous pourrez rencontrer des producteurs, artisans et créateurs locaux tout en profitant de la douceur des soirées d'été en bord de mer.

MARCHÉ DIURNE COUVERT ET EXTÉRIEUR

Tous les jours de 8h30 à 13h
Place du Marché

Le rendez-vous quotidien pour faire le plein de produits frais et locaux dans une ambiance conviviale et animée.

MARCHÉ DU TERROIR

Les lundis, du 7 juillet au 1^{er} septembre, de 15h à minuit
Place de l'Océan

Une douzaine de producteurs charentais investissent la place pour vous faire découvrir les saveurs et spécialités de la région. L'occasion idéale pour composer des repas gourmands et authentiques aux parfums du terroir.

MARCHÉ DE LA GRANDE CÔTE

Les mardis, du 1^{er} juillet au 26 août, de 20h à minuit
Pointe de la Grande Côte

Ce marché nocturne éclectique s'étire le long de la promenade en bord de mer. Prolongez votre soirée en terrasse et admirez l'un des plus beaux couchers de soleil de la Côte de Beauté, face au phare de Cordouan et à la baie de Bonne Anse.

MARCHÉ D'ART

Les vendredis, du 4 juillet au 29 août, de 17h à minuit
Place de l'Océan

Plus de trente artisans d'art et artistes-peintres exposent et réalisent des démonstrations en direct. Un rendez-vous rare et incontournable pour découvrir le talent et le savoir-faire de la région.



31^E MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE

Esplanade du Concié

Pour cette 31^e édition, partagez l'énergie et la convivialité du festival Musiques et Gastronomie du Monde, qui allie concerts world music et cuisines du monde, organisé par la ville de Saint-Palais-sur-Mer et l'association Happy organisation.

Saint-Palais-sur-Mer – Un voyage des sens depuis 1995

Laissez-vous emporter par l'énergie et la convivialité de ce festival unique, qui mêle avec bonheur **musiques du monde et cuisines internationales**. Organisé par la ville de Saint-Palais-sur-Mer depuis 2019, cet événement incontournable du début d'été vous invite à vivre **un véritable tour du monde festif et gourmand**.

Depuis plus de 30 ans, le festival Musiques et Gastronomie du Monde fait vibrer le pays royanais au rythme des sonorités venues des quatre coins de la planète. Entre **concerts envoûtants et découvertes culinaires**, c'est un subtil mariage d'ambiances et de saveurs, qui célèbre le métissage et le partage.

Au programme cette année :

- 6 artistes internationaux pour un voyage musical sans frontières.
- 15 food trucks et restaurants du monde pour savourer des spécialités aux parfums d'ailleurs.

Plus qu'un festival, c'est une invitation à la découverte, au plaisir et à la rencontre des cultures. Chaque édition dévoile une programmation riche et audacieuse, faisant de cet événement un rendez-vous chaleureux et haut en couleur.

Ne manquez pas cette 31^e édition et venez vivre un été aux saveurs du monde à Saint-Palais-sur-Mer !



VENDREDI 4 JUILLET

19h-minuit

- TITOUAN LCS (DJ SET & DRUM)
- VALÉRIE ÉKOUMÉ
- ELIASSE

SAMEDI 5 JUILLET

19h-minuit

- CRISTINA MONET (DJ SET)
- RAÏNA RAÏ
- JUPITER & OKWESS

Gratuit - 05 46 08 21 00 (Office de tourisme)
Plus d'infos : festivalmusiquesetgastronomiedumonde.fr



Et si on sortait ?

☺☺☺ ☺☺☺
**Du 9 juillet
au 27 août**

LES ESCALES SAINT-PALAISENNES :

Culture et patrimoine au cœur de l'été

Entrée libre

Cet été, Saint-Palais-sur-Mer invite habitants et visiteurs à vivre un voyage culturel inédit à travers Les escales saint-palaisiennes. Huit rendez-vous artistiques et musicaux qui viendront rythmer la saison estivale, dans des lieux emblématiques et chargés d'histoire de la commune. Une belle occasion de marier spectacle vivant et patrimoine local.



UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE ET FESTIF

Cette année, le programme s'annonce aussi riche que varié, avec des spectacles pour tous les goûts :

1 9 juillet à 19h

Chill Party et sculpture live

François-Xavier Pineau, sélectionné pour exposer ses œuvres dans le **Vieux clocher** pour la saison 2025, investira la Promenade du Platin pour une performance de sculpture en direct, accompagnée d'une ambiance musicale détendue.

2 17 juillet de 22h à 00h

Installation de feu (Saint-Palais Parade)

La compagnie Carabosse enflammera le **parc Raymond Vignes (lac)** avec un parcours sensoriel, féérique et lumineux.

3 24 juillet à 21h

Théâtre burlesque, clownesque et musical

Le duo **Les Frangines Duguidon** vous donne rendez-vous sur la nouvelle **esplanade de la Grande Côte**, face au coucher de soleil, pour un spectacle plein d'humour et de fantaisie.

4 30 juillet à 22h

Théâtre burlesque

La compagnie **i.Si** prendra place au **centre équestre de Maine Gaudin** pour une soirée théâtrale décalée et conviviale. Elle présentera son nouveau spectacle : "le dernier concert" (2025). Accueil du public à partir de 20h : musique lounge, planche apéro huîtres à l'espace restauration du Maine Gaudin (payant)

5 6 août à 19h

Contes en balade

La compagnie **du Fil de l'Ancre** animera une balade poétique et contée dans la quartier de **Nauzan**.

6 13 août à 21h

Concert Nauva (duo)

Ce duo solaire proposera un concert de reprises musicales au **Pont du Diable, plage du Platin**.

7 20 août à 21h

Concert Square One

Square One, groupe pop rock britannique, enflammera la scène de la place de l'Océan avant le feu d'artifice **plage du Bureau**.

8 27 août à 19h

Musique classique

Le quatuor **Phare** clôturera cette belle série avec un concert classique dans les **jardins du phare de Terre Nègre** et sa vue imprenable sur le phare de Cordouan.

Un été de découvertes gratuites

Gratuits et en accès libre, ces événements promettent de belles soirées d'été, entre créations artistiques, moments musicaux et patrimoine naturel exceptionnel. Les escales saint-palaisiennes sont l'occasion rêvée de redécouvrir des lieux magiques sous un autre regard, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

En pratique : il est conseillé de venir avec sa chaise pliante

SAINT-PALAIS PARADE

"Installation de feu"

Entrée libre

Le festival Saint-Palais Parade présente, pour sa 10^e édition, l'installation de feu : une promenade nocturne flamboyante !

À la tombée de la nuit, le lac du parc Raymond Vignes se transforme en un univers poétique et enflammé, où chacun est libre d'inventer son propre parcours.

Éphémère, onirique, sensorielle, visuelle, émotionnelle... cette scénographie est une (ré)écriture de l'espace public, spécialement conçue pour ce lieu.

Cette installation, réalisée par la compagnie Carabosse, propose aux spectateurs une expérience globale inédite dans une atmosphère grandiose au bord du lac !



Jeudi 17 juillet
22h - minuit



Déambulation libre

Tout public

Un événement labellisé

"Sites en scène" par le département de la Charente-Maritime.

Informations sur

stpalaissurmer.fr et

dans les offices de tourisme

Royan Atlantique : 05 46 08 21 00

Du 15 au 17 août
17h-minuit

CRESCENDO

Festival International de rock progressif Esplanade du Concié



CRESCENDO

Programmation

Vendredi 15 août

- !GéRald! - 18h15 - France
- Indrek Patte - 20h - Estonie
- Beardfish - 22h - Suède

Samedi 16 août

- Der Neue Planet - 17h - Allemagne
- Regna - 18h30 - Espagne
- HiPoKaMP Projekt - 20h15 - Pologne
- Traveler - 22h - USA - Arizona

Dimanche 17 août

- Edenya - 17h30 - France
- Vecteur K - 19h - Québec
- Hayley Griffiths Band - 21h - Angleterre
- Happy End - 23h15

Cette 25^e édition propose trois jours de festival en plein air et dix concerts destinés au plus large public possible. Trois soirs durant lesquels Saint-Palais-sur-Mer se transforme en "capitale européenne du rock progressif". Il est le plus important festival de ce genre musical en France et le seul dont l'accès est gratuit.

2 000 spectateurs sont attendus chaque jour. Un public hétéroclite

familial qui vient se délecter des sonorités de l'âge d'or des 70's jusqu'à celles actuelles, parfait mélange pour un voyage éclectique intemporel.

Le Festival Crescendo a été mis à l'honneur le 13 novembre 2024 à Paris en remportant l'Award du meilleur festival européen de capacité de moins de 5 000 personnes par jour, devant un jury de 12 personnalités de grandes sociétés internationales

Participation libre

Informations : festival-crescendo.com

Vie associative

Expression libre des associations saint-palaisiennes

JUDO CLUB



Organisé et dirigé par l'enseignant de judo Richard Gailleton, le stage multisports organisé pendant les vacances de Pâques a rencontré à nouveau un vif succès, après une première édition pendant les vacances de février.

Au programme des deux longues journées : du judo bien évidemment, mais aussi la découverte d'une nouvelle activité sportive collective. Le but étant de donner la possibilité aux enfants de pratiquer une activité sportive qui les sort de leur ordinaire.

Moment de convivialité aussi pendant le pique-nique sur les pelouses du Dojo.

Des enfants épuisés (forcément), mais des enfants heureux !

Remerciements à la mairie pour la mise à disposition, en plus du Dojo, du gymnase municipal qui est un très bel équipement.

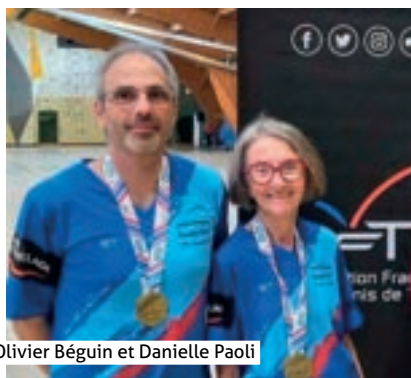
Contacts :

06 32 22 54 86 (enseignant)

06 08 31 09 53 (président)



TENNIS DE TABLE



Olivier Béguin et Danielle Paoli

Ils étaient cinq de l'Atlantique Tennis de Table 17 (ATT17) à s'être déplacés à Gien dans le Loiret pour le Championnat de France vétérans FFTT, du 19 au 21 avril 2025. Ce club qui est présent sur les communes de Royan, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan et Vaux-sur-Mer, est engagé toute l'année en compétition par équipes, en National 3, Régional et Départemental, avec de belles performances, **sous la houlette d'Olivier Béguin**, l'entraîneur du club.

Pour ce week-end de Pâques, c'est en individuel et en double que les compétiteurs d'ATT17 se sont engagés.

Avec **deux titres de champion de France, une médaille d'argent et quatre médailles de bronze**, le succès a été au rendez-vous :

- **Danielle Paoli** : championne de France en + de 75 ans femmes et 3^e en double mixte + de 70 ans avec Alain Masson de Fouras
- **Olivier Béguin** : champion de France en + de 50 ans hommes et 3^e en double hommes + de 50 ans avec David Billous de Courbevoie
- **Francine Beauduceau** : 2^e en + de 80 ans doubles femmes avec Ginette Brambilla de Jonas
- **Francine Beauduceau - Jean-Pierre Béguin** : 3^e en + de 80 ans doubles mixtes
- **Jean-Pierre Kasal - Jean-Pierre Béguin** : 3^e en + de 80 ans doubles hommes

Danielle Paoli, championne de France, œuvre avec succès au sein du club pour le développement de la pratique féminine. Il est certain que ce titre motivera les pratiquantes, des plus jeunes aux plus expérimentées.

Francine Beauduceau, tout juste rétablie d'une blessure à la cheville, a montré qu'elle a retrouvé son meilleur niveau et revient avec deux belles médailles.

La saga familiale Béguin se poursuit avec succès, avec le père, **Jean-Pierre**, double médaillé **et le fils Olivier**, qui apporte au club un nouveau titre de champion de France.

Le tennis de table, on le pratique donc à tout âge, en loisir ou en compétition. Si les jeunes du club ont comme idoles **les frères Lebrun** au niveau mondial, ils ont aussi au sein d'ATT17 des modèles à suivre !

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Sortie à Oradour-sur-Glane et commémoration du 8 mai

Le 7 mai dernier, l'Amicale des Anciens Combattants de Saint-Palais-sur-Mer s'est rendue à **Oradour-sur-Glane**. Pour ceux qui n'y étaient jamais allés, la découverte de ce lieu marqué par l'histoire fut particulièrement émouvante. Ce village, ou plutôt ce qu'il en reste depuis **le massacre du 10 juin 1944**, témoigne de la brutalité des événements et des horreurs perpétrées ce jour-là.

Après un déjeuner convivial au restaurant, le groupe a entamé une **visite guidée du Centre de la Mémoire**, un espace muséographique immersif retraçant l'histoire d'Oradour dans le contexte de la Seconde

Guerre mondiale jusqu'à l'après-guerre. L'architecture du lieu et la scénographie intérieure traduisent avec force et sobriété l'ampleur du drame vécu.

La visite s'est poursuivie dans le **village martyr**, figé dans l'état où il a été laissé après le massacre. Les ruines, silencieuses, mais chargées de sens, rappellent la cruauté implacable des bourreaux et la volonté d'extermination totale. Une journée empreinte d'émotion, de recueillement et de mémoire.

Partis le matin en minibus, les 24 participants sont revenus touchés par l'atmosphère lourde et poignante qui imprègne encore les lieux.

Le lendemain, 8 mai, s'est tenue la traditionnelle **cérémonie de**



commémoration, organisée conjointement avec la commune de Saint-Augustin, en hommage aux soldats morts pour la France. Le recueillement a débuté au monument aux morts de Courlay, puis s'est poursuivi à celui de Saint-Augustin. La matinée s'est conclue autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité de Saint-Augustin.

Contact : 06 08 54 57 38
maite.flausse@sfr.fr

DON DU SANG



L'**Amicale des donneurs de sang bénévoles de la Côte de Beauté** rassemble les communes de Breuillet, Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Saujon et Vaux-sur-Mer. **Son assemblée générale s'est tenue le 14 mars 2025 à Saujon.**

À cette occasion, les bénévoles, des représentants des communes partenaires et plusieurs donneurs étaient présents. Certains d'entre eux ont été honorés par un diplôme en reconnaissance de leur engagement régulier au fil des années.

Un moment fort de la réunion a été le témoignage d'une personne ayant bénéficié de cinq transfusions en deux mois. Elle a exprimé sa profonde gratitude envers les donneuses et donneurs qui lui ont sauvé la vie, tout en saluant le dévouement des bénévoles et la solidarité de chacun.

Le docteur Jardel, responsable de l'Établissement Français du Sang (EFS) à Saintes, a présenté un point sur l'activité transfusionnelle en France, qui atteint environ deux millions de transfusions par an.



Le 9 mai, une collecte s'est déroulée à la salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer, en partenariat avec le "Club 41". Grâce à leur collaboration, les donneurs ont pu savourer une collation gourmande préparée par des chefs de renom. Lors de cette collecte, 66 dons ont été réalisés, permettant à l'EFS de recueillir 54 poches de sang. Un grand merci au "Club 41" pour sa générosité et son soutien précieux.

Il a particulièrement insisté sur l'importance du don de plasma, composant liquide du sang riche en protéines vitales. En effet, 90 % des dons de plasma sont destinés à la fabrication de médicaments traitant plus de 80 maladies, bénéficiant à plusieurs centaines de milliers de patients. Un don de plasma dure entre 40 et 50 minutes, avec une présence totale d'environ une heure, à la Maison du Don à Saintes.

En 2024, à Saint-Palais-sur-Mer, **279 personnes** se sont présentées au don, **dont 24 nouveaux donneurs**,

aboutissant à 249 prélèvements.

Nous adressons nos remerciements aux mairies de Saint-Palais-sur-Mer et de Vaux-sur-Mer pour la mise à disposition de salles et de matériel de communication.

Les prochaines collectes auront lieu de 9h à 13h :

- **Le 1^{er} juillet à Vaux-sur-Mer, à la salle Équinoxe**
- **Les 30 juillet et 13 août à Saint-Palais-sur-Mer, à la salle des fêtes**



NOTRE-DAME DU PLATIN

Une messe télévisée en direct de l'esplanade du phare de Terre Nègre

Le dimanche 24 août, une messe sera retransmise en direct sur France 2 dans le cadre de l'émission **Le Jour du Seigneur**.

Célébrée en plein air, cette messe aura pour décor exceptionnel la mer, les bateaux et les carrelets, depuis le bas de l'esplanade du phare de Terre Nègre.

Pour des raisons de sécurité, **la participation sur place sera limitée**

à 500 fidèles, qui devront s'inscrire entre le 1^{er} et le 31 juillet auprès du secrétariat du presbytère de Royan.

En cas de pluie, la cérémonie sera déplacée à la Chapelle des Aviateurs, où seuls 100 participants pourront être accueillis.

C'est avec fierté et émotion que nous ferons découvrir à près de 800 000 téléspectateurs ce lieu emblématique de notre littoral, à travers la Chapelle Notre-Dame du Platin, symbole vivant de notre patrimoine.

SAMASA



Notre atelier "**Yoga sur coussins**", du samedi 29 mars, a rencontré un beau succès, attirant de nombreuses yoginīs. Nous vous remercions chaleureusement pour l'intérêt croissant que vous portez aux ateliers proposés tout au long de l'année.

Nous en profitons pour féliciter l'âme créatrice de certaines qui ont confectionné leur propre bolster (coussin long et ovale) pour soutenir les asanas (postures).

Comme chaque année, 4 ans déjà, l'association Samasa vous invite à des cours en extérieur (Hatha yoga tous niveaux, les débutants sont les bienvenus), dans un écrin de verdure, esplanade du phare de Terre Nègre, face à l'océan et vue sur le phare de Cordouan... une bulle de bien-être dans un environnement magique !

Rendez-vous dès le **1^{er} juin et jusqu'à mi-octobre, les jeudis,**



de 17h30 à 18h45, esplanade du phare de Terre Nègre (ou salle Dominique Rocheteau, en fonction de la météo).

Le ciel peut être capricieux parfois, alors pensez à vous inscrire ou à envoyer un petit message pour confirmer votre présence, cela nous aide à vous informer d'un éventuel changement de lieu.

Petite nouveauté : **en juillet-août**, Hatha Yoga, les **lundis de 10h à 11h15**, salle Dominique Rocheteau.

Le Hatha Yoga calme le mental, entretient les articulations, renforce le système immunitaire,

améliore la souplesse et la posture, aide à retrouver un sommeil de qualité et à se reconnecter à son Être...pour tous ces bienfaits, n'hésitez plus à venir découvrir cette pratique ancestrale indienne !

Les activités de Samasa feront une pause estivale entre le 15 et le 31 août. Reprise des cours dès le 1^{er} septembre, mais en attendant, nous vous souhaitons à tous un très agréable été !

Contact : 06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com

Samasa

[samasa_so_ham](https://www.instagram.com/samasa_so_ham)

SAINT PALAIS TAROT



À ce jour, l'association Saint-Palais tarot compte 59 adhérents, dont un tiers sont des femmes. Parmi eux, un jeune de moins de 18 ans, sélectionné pour le Championnat de France Juniors, porte fièrement les couleurs du club.

En janvier, notre ancien président **Daniel Pottier** a été réélu, mais il a présenté sa démission en mars. Lors de l'assemblée générale extraordinaire d'avril, **Philippe Derosais** a été élu à l'unanimité pour lui succéder à la présidence, tout en conservant ses fonctions de secrétaire. Malgré ce changement intervenu en cours d'année, l'équipe reste soudée et poursuit activement ses projets.

Les activités hebdomadaires se poursuivent comme prévu :

- **Séances tous les mardis après-midi de 14h à 18h,**
- **Les jeudis soir de 20h à 23h,**
- **Cours les 1^{er} et 3^e vendredis matins du mois, de 10h à 12h.**

Un tournoi interne s'est tenu le 22 mai, avec une affluence attendue de plus de 100 participants. Après une pause estivale marquée par un rythme plus calme, le club reprendra ses animations en septembre avec son deuxième grand tournoi de l'année, programmé le **samedi 20 septembre après-midi** à la salle des fêtes de Saint-Palais. Là encore, une centaine de participants sont espérés.



Enfin, pour clore l'année, un **tournoi libre** sera organisé par le Comité Charentes Tarot **le samedi 13 décembre**, toujours à la salle des fêtes.

LA PALETTE



Pour la **22^e édition**, les membres de l'association La Palette ont présenté, **du 23 avril au 4 mai 2025**, une exposition regroupant **149 œuvres** aux techniques et sujets variés : huile, acrylique, aquarelle et pastel. L'affiche de cette année mettait à l'honneur l'huile "Mésange bleue" de **Gilbert Laborde**.

M. le Maire, **Claude Baudin**, et Mme **Jeanne Fettu** ont remis le Prix de la Ville à **Jean-Louis Irles** pour son huile "Restaurant-bar du marché, Chez Faustino".

Les Prix du Public ont été attribués à **Christian Michaud** pour son acrylique "Tempête sur Cordouan" et **Dominique Madalinski** pour son aquarelle "Au petit matin".



Tempête sur Cordouan de C. Michaud, prix du public

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine exposition de peintures, qui se tiendra du **2 au 10 août**, à la salle des fêtes. À cette occasion, **François Gassian** nous accompagnera avec ses photographies sur le thème "**Balade dans les Pouilles**".

Contact : 06 04 42 13 51

COMITÉ DE JUMELAGE SAINT-PALAIS / STEISSLINGEN : VOYAGE À BERLIN



Un groupe de 28 participants s'est rendu pendant quatre jours, du 21 au 25 avril, dans la capitale de l'Allemagne. Après un vol de deux heures, nous avons été accueillis par Élisabeth, notre guide francophone, qui nous a accompagnés tout au long de notre séjour pour nous faire découvrir l'histoire de la ville et ses monuments emblématiques.

Dès le premier jour, après un rapide tour d'horizon de la ville et de ses grandes avenues, nous avons pris la direction de Potsdam. Nous y avons visité le château de Sanssouci, joyau rococo de Frédéric II, entouré de magnifiques jardins fleuris. L'après-midi s'est poursuivie par une promenade dans cette élégante ville royale.

Les jours suivants ont été consacrés à la découverte de Berlin. Nous avons exploré l'île aux Musées, au cœur de la ville, formée par la rivière Sprée, ainsi que la cathédrale et son dôme offrant une vue imprenable. Le musée de la RDA nous a permis de mieux comprendre la vie en Allemagne de l'Est. Nous avons également profité



d'une croisière sur la Sprée pour admirer la ville depuis l'eau.

Autre temps fort : la visite du Reichstag, siège du Bundestag (le parlement allemand), où nous avons découvert la coupole moderne offrant un panorama à 360° sur Berlin. Nous avons poursuivi par le musée du Mur et Checkpoint Charlie, ancien point de passage entre l'Est et l'Ouest, situé dans le secteur américain. C'est ici qu'en 1961, chars soviétiques et américains se sont retrouvés face à face lors d'une crise majeure.

Notre hôtel se trouvait à

Alexanderplatz, au centre de la ville. Berlin, ville en perpétuelle évolution, recèle encore bien des trésors à découvrir.

Ce voyage passionnant nous a permis de mieux connaître une grande capitale européenne et de resserrer nos liens d'amitié avec nos partenaires de Steiölingen.

À noter :

- Foire aux vins et à la gastronomie : 16 et 17 août, entrée du lac, côté marché
- Foire aux puces : 23 août, au parc Raymond Vignes

LA RÉSIDENCE DU LAC RÉSOLUMENT OUVERTE SUR LA COMMUNE

Après le festival Electrosession du Conservatoire où les résidents ont accueilli, à grands renforts de crêpes, les marcheurs de la randonnée musicale organisée par l'ASL ; après avoir découvert le cinéma de la Salle Michel Legrand lors de la diffusion de "Monsieur Aznavour" ; après avoir chassé les œufs avec les enfants du Centre de Loisirs ; après avoir participé à des activités de chants, de danses avec les élèves de maternelle de l'école Lucien Robin ; après avoir participé à la décoration de la salle, mais aussi au repas dansant des aînés à la salle Dominique Rocheteau ; après avoir partagé des moments inoubliables avec les bénévoles de l'Heure Civique saint-palaisienne ;

après avoir dansé au rythme des danses en ligne de l'Amicale des Ch'tis de Saint-Palais ; après avoir exposé et tenu un stand à la Fête de la Nature ; après avoir reçu les voisins de l'avenue de la Ganipote et nos partenaires pour la Fête des Voisins ; après avoir fêté la musique avec l'orchestre Con Brio, la Résidence du Lac s'apprête à passer un été calme et néanmoins animé.

Au programme, des balades au lac Raymond Vignes ou sur la promenade de la plage du Bureau et bientôt à la Grande Côte, visiter la brocante des pompiers ou celle du comité de jumelage, boire un café aux terrasses des célèbres enseignes saint-palaisiennes, assister au tournoi



Exposition "Art et Nature" réalisée par les enfants du Centre de loisirs, hébergée de façon éphémère à la Résidence du Lac dans le cadre de la semaine de la Fête de la Nature.

international de tennis féminin Open 17 pour lequel la Résidence est un partenaire privilégié, préparer la semaine du goût et la semaine bleue avec le CCAS... L'été 2025 sera beau !

Commerces

Ils s'installent à Saint-Palais-sur-Mer

ÉDUCATRICE SPORTIVE

Emmanuelle PODORIEZACK

Cours d'activité physique en petits groupes (renforcement, circuits training, cours de Gasquet, postural ball et gym douce), avec l'association Amanaia, affiliée à la fédération Sports pour tous.

1 rue Raoul Soulard

Contact : 06 70 70 42 19

LA PASSERELLE

Pascale COUDERT

Soutien et aide administrative aux particuliers.
Conseils et assistance aux familles pour un proche en perte d'autonomie. Déplacement à domicile.

Contact : 07 62 60 44 86 -

pascalecoudert17@gmail.com

CABINET DE SOPHROLOGIE- HYPNOTHÉRAPIE

France CHAUMIOLLE

Pôle santé

Contact : francechaumiolle@sophrologue-hypno.fr

RESTAURANT MIMOSA

Pierre DOUVIN / JM ZIMMERMANN

32 rue du Logis Vert

Contact : 0642872290

LES ATELIERS

ÉLISE ZIMMERMANN

Peinture toutes techniques, cours et stages adultes et enfants

1 rue Raoul Soulard

Contact : 06 82 55 16 67

elise-zimmermann.com



Vous vous installez sur la commune et vous souhaitez le faire savoir ?

Contactez-nous :

communication@stpalaissurmer.fr
05 46 23 56 88

Calendrier des collectes des déchets

Saint-Palais-sur-Mer

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 mardi	1 vendredi	1 lundi
2 mercredi	2 samedi	2 mardi
3 jeudi	3 dimanche	3 mercredi
4 vendredi	4 lundi	4 jeudi
5 samedi	5 mardi	5 vendredi
6 dimanche	6 mercredi	6 samedi
7 lundi	7 jeudi	7 dimanche
8 mardi	8 vendredi	8 lundi
9 mercredi	9 samedi	9 mardi
10 jeudi	10 dimanche	10 mercredi
11 vendredi	11 lundi	11 jeudi
12 samedi	12 mardi	12 vendredi
13 dimanche	13 mercredi	13 samedi
14 lundi	14 jeudi	14 dimanche
15 mardi	15 vendredi	15 lundi
16 mercredi	16 samedi	16 mardi
17 jeudi	17 dimanche	17 mercredi
18 vendredi	18 lundi	18 jeudi
19 samedi	19 mardi	19 vendredi
20 dimanche	20 mercredi	20 samedi
21 lundi	21 jeudi	21 dimanche
22 mardi	22 vendredi	22 lundi
23 mercredi	23 samedi	23 mardi
24 jeudi	24 dimanche	24 mercredi
25 vendredi	25 lundi	25 jeudi
26 samedi	26 mardi	26 vendredi
27 dimanche	27 mercredi	27 samedi
28 lundi	28 jeudi	28 dimanche
29 mardi	29 vendredi	29 lundi
30 mercredi	30 samedi	30 mardi
31 jeudi	31 dimanche	



Emballages et papiers



Ordures ménagères



Végétaux



état civil

Du 9 mars
au 12 juin 2025

NAISSANCES



Sacha ANDREAZZA, le 9 mars
Marguerite FAYE, le 24 avril
Max JEANCOLAS, le 29 avril

MARIAGES



Cyrielle CHARVOZ
et Bertrand DOUCET, le 26 avril
Marjorie LE QUÉRÉ
et Maxime PIQUET, le 3 mai
Sonia GAULT et
Axel MAZE-SENCIER, le 30 mai
Juliette SURLEMONT et
Clément GAULIN, le 30 mai
Céline LICATA
et Jérémy FLAMENT, le 6 juin

DÉCÈS



Héloïse RICHAUD, le 13 mars
Jacqueline FAVEAU
née ROSSARD, 19 avril
Aymeri Cédric TRACHE, 26 avril
Brigitte BENOIT née MÉNIER,
le 26 mai
Christian TISSIDRE, le 12 juin
Résidence du Lac
Guy DEDIEU, le 3 mai
Josette GUIMÉRA, le 24 mai

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

S'inscrire dans la durée

À Saint-Palais-sur-Mer, nous ne souhaitons pas seulement **gouverner** pour l'instant, mais aussi **pour l'avenir**. Chaque décision prise, chaque projet lancé, s'inscrit dans une **vision de long terme**, guidée par la volonté de préserver notre cadre de vie tout en préparant l'avenir de notre commune.

Qu'il s'agisse de notre classement parmi les **communes touristiques** visant l'**excellence** ou de nos **engagements** majeurs sur des **enjeux environnementaux et sociétaux**, les labels obtenus ou en voie d'obtention sont pluriels : "**Territoire bio engagé**", "**Démarche qualité des eaux de baignade**", "**Protection des océans**", "**Villes et villages fleuris**", "**Villes amies des aînés**", "**Famille plus**". Ces labels ne sont pas des trophées, mais des **marqueurs d'une stratégie cohérente et durable**. Ils récompensent notre travail, bien sûr, mais surtout ils nous obligent. Ils nous engagent à tenir le cap d'un **développement raisonné**, respectueux de notre environnement et à l'écoute des besoins de nos habitants.

Les **grands projets** que nous portons – **requalification de l'avenue de la Grande Côte, transition énergétique, redynamisation du cœur de ville, Béthanie** ou végétalisation de nos espaces urbanisés – sont pensés pour demain. Ce sont les fondations d'une **commune** toujours **plus dynamique**, plus **attractive**, plus **résiliente**. Ils demandent **du temps, de l'écoute, de la persévérance**. Mais c'est à cette condition que Saint-Palais-sur-Mer pourra rester fidèle à son identité tout en se tournant résolument vers l'avenir.

S'inscrire dans la durée, c'est **construire** avec méthode, **pour vous et avec vous**.

Saint-Palais Passionnément

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Palaisiennes, Palaisiens,

Comme tous les ans, l'arrivée des beaux jours et le début de la saison estivale vont nous permettre de profiter pleinement du bonheur de vivre à Saint-Palais-sur-Mer.

Le réaménagement de la Grande Côte auquel nous avons participé lors de la précédente mandature se déroule dans de bonnes conditions et nous laisse déjà entrevoir ce qui deviendra à coup sûr un véritable spot d'observation et d'admiration du plus grand estuaire d'Europe, face au plus beau phare du monde.

Domage toutefois que la majorité municipale d'aujourd'hui n'ait pas entendu davantage les riverains qui auraient souhaité des places de stationnement en plus grand nombre. Nous souhaitons revoir ce problème. Espérons que les fortes affluences de juillet et août ne viennent pas gâcher cet environnement d'exception par des véhicules garés en dépit du bon sens et du Code de la route. La largeur de la voie destinée à la circulation automobile, trop contrainte, laisse aussi perplexe...

Et puis, une fois n'est pas coutume, nous devons saluer nos adversaires qui depuis le dernier scrutin en septembre 2024 ont pris à bras le corps des propositions de notre programme, notamment une consolidation de la partie périlleuse du Sentier des Douaniers, et ont engagé un entretien général de nos chaussées qui en avaient bien besoin.

Reste un point noir au tableau. Au moment où nous écrivons cette tribune, nous savons que la majorité municipale va engager l'achat du site de Béthanie, propriété de la communauté d'agglomération Royan-Atlantique (CARA), nécessitant un emprunt important de 1,4 million d'euros, pour le revendre à des opérateurs privés qui ne s'engageront de toute façon qu'avec un permis de construire purgé de tout recours et il y en aura à coup sûr ! Tout comme l'année passée, nous sommes fermement opposés à cette acquisition atypique qui peut mettre en danger les finances de notre commune et qui impactera la future mandature. Une nouvelle fois, nous pensons que s'interposer au milieu d'une transaction immobilière de ce niveau n'est pas raisonnable et surtout risqué alors même que le site de Béthanie est protégé dans notre plan local d'urbanisme (PLU) et que tout acquéreur devra s'y conférer. Il n'y a donc aucune utilité sérieuse à engager la commune dans cette affaire que nous pouvons parfaitement contrôler par la délivrance du permis de construire.

Nul doute que ce sujet reviendra, parmi d'autres, dans les débats de la prochaine échéance électorale début 2026.

En attendant, nous vous souhaitons un excellent été à Saint-Palais-sur Mer !

Saint-Palais d'Abord et pour TOUS
Fabienne Labarrière



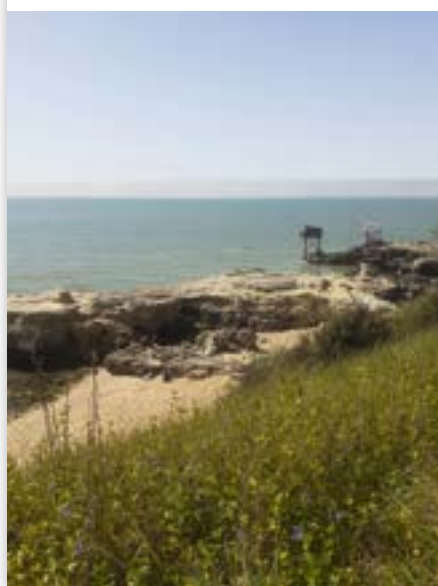


Vous sur **insta**

Vos plus belles photos
de Saint-Palais-sur-Mer !



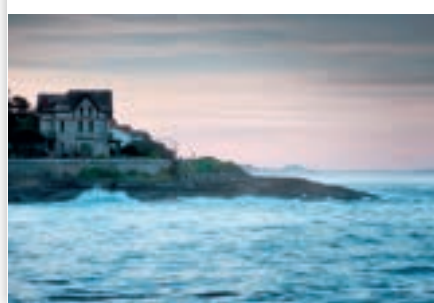
au_detour_d_une_balade



benjamin_babiz



benoit_beaup



angele_largy



atlantikwallexplorers



shoot_the_land



*Faites partie de
la prochaine sélection
en nous envoyant
vos photos !*



**Partagez
vos photos**

#saintpalaissurmer

SAINT-PALAIS-SUR-MER

SAINT-PALAIS PARADE

INSTALLATION
DE FEU Cie CARABOSSE

UNE PROMENADE NOCTURNE FLAMBOYANTE

JEUDI
17
JUILLET
2025

22H-01H

PARC RAYMOND UIGNES - LAC

Déambulation libre

Tout public - Gratuit



SAINT
PALAIS
SUR-MER



WWW.STPALAISSURMER.FR